

Le Régent à Ispahan: mises en fiction
allégoriques de Philippe d'Orléans et la Régence
(1721-1745)



Harrison Jones

Lecteurs : Rudy le Menthéour, Lisa Graham

Printemps 2012

Table des matières

Introduction	3
I. La Régence : espace littéraire ambigu	13
1. La bibliothèque : entre réalité et fiction	13
2. Transposition et lectures a clé : la critique sociale à travers l'Autre	19
3. La fonction instructrice de la littérature : Melon et la géographie orientale	23
II. La Régence noire	28
1. Une société bouleversée et déstabilisée	29
2. Le spectre du despotisme oriental : entre splendeur et autoritarisme	32
3. Les monstres de la Régence : ministres et maîtresses	37
III. Une étape importante de la désacralisation royale ?	41
1. La littérature, contrepoids de l'opinion populaire et pamphlétaire ?	41
2. La Régence des années 1740	47
3. Le roi et son régent, la séparation des corps royaux ?	51
Conclusion	56
Bibliographie	57

Introduction

*Le temps de l'aimable Régence,
Où la folie, agitant ses grelots,
D'un pied léger courut toute la France,
Où l'on fit tout, excepté pénitence.*
-Voltaire

La régence de Philippe d'Orléans (1715-1723), comme nous l'indique de manière spirituelle l'auteur des *Lettres philosophiques*, est une période de l'histoire de France qui pose d'énormes problèmes à l'historien. L'image de ces huit années- qui ont composé la minorité de Louis XV -que nous conservons est fort ambiguë, à mi-chemin entre l'amabilité d'une période qui vit un important essor dans le niveau de confort et la 'folie' de changements politiques et économiques continus, bien étranges par rapport au règne plus 'stable' et autoritaire de Louis XIV. On envisage la Régence comme une période d'expérimentation politique, où il est justement possible de tout faire et où l'absolutisme est en recul, mais cette nouvelle liberté s'étend aux mœurs et à la morale, à l'image d'un Régent qui n'est pas souvent pénitent. C'est donc une période ambiguë dans sa mise en scène, tant par les contemporains que par la critique moderne, au cours de laquelle les traditions anciennes du royaume affrontent de nouvelles manières de vivre et de penser, inspirées par la vie bourgeoise, mais aussi par la révolution scientifique de la deuxième moitié du XVIIIème siècle.¹ Le XVIIIème siècle 'culturel' est en train de naître en France : après l'immobilisme, la religiosité et la guerre presque permanente de la fin du règne de Louis XIV, s'observe un véritable épanouissement culturel de la mode, des arts, et des écrits, dont le roman.² Mais si la période présage parfois les transformations de la France des Lumières, la politique de Philippe d'Orléans reste ambiguë dans ce domaine. Les premières

¹ Meyer, Jean. *La vie quotidienne en France au temps de la Régence*. Paris: Hachette littérature, 1979. Print. P. 103. Cf. Hazard, Paul. *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*. Paris: Boivin et Cie, 1935.

² Le Roy Ladurie, Emmanuel. *The Ancien Régime: a History of France, 1610-1774*. Oxford, OX, UK: Blackwell, 1996. Print. P. 279.

années de la Régence virent un esprit de tolérance religieuse, et de partage du pouvoir, mais à partir de 1718, le souverain eut recours à une centralisation du pouvoir- remis aux mains de quelques ministres- et on observe un retour partiel aux méthodes de Louis XIV.

Ce fut à la mort de ce dernier, en 1715, que Philippe d'Orléans prit le pouvoir, suite à une série de morts prématurées dans la famille royale. Il ne restait comme héritier du trône que le jeune Louis XV, le petit-fils du Roi Soleil et la régence revint au neveu du roi car la reine mère n'était plus vivante. Le feu roi avait compté mettre en place un conseil de régence, présidé par ses deux fils illégitimes issus de Madame de Maintenon (le duc du Maine et le comte de Toulouse), pour limiter l'influence d'un Philippe d'Orléans perçu comme débauché. Mais Philippe d'Orléans s'allia avec le parlement de Paris, qui constituait un contre-pouvoir important pour la monarchie, pour casser le testament de Louis XIV et s'imposer comme maître du royaume.³ Commence alors la période libérale de la Régence, car Philippe tente un partage du pouvoir pour apaiser la réaction nobiliaire. Le vide du pouvoir entraîne en effet, comme lors des régences précédentes en 1610 et en 1643, des revendications politiques de la noblesse d'épée, longtemps frustrée par Louis XIV, et des parlementaires.⁴ Philippe rend au parlement le droit de remontrance en 1715, qui constitue une forme primitive de veto législatif contre les arrêts royaux, et crée un système polysynodique qui remplace les ministres d'Etat par des conseils composés de la haute noblesse. La mode est donc à la réforme politique, mais aussi à la tolérance religieuse. Alors qu'un Louis XIV ultra-catholique avait approuvé la bulle papale *Unigenitus*, qui interdisait la doctrine janséniste (prônant une position nouvelle concernant la grâce divine), le Régent

³ Notons que pendant l'Ancien Régime il existait un parlement par province, celui de Paris étant la plus prestigieuse, et que ces instances disposaient surtout d'attributions judiciaires et non législatives. Cela dit, ces corps possédaient le droit de remontrance qui leur donnait le droit d'enregistrer ou non les édits royaux en y apportant des modifications. Cf. Hurt, John Jeter. *Louis XIV and the Parlements, the Assertion of Royal Authority*. Manchester: Manchester UP, 2002.

⁴ Cornette, Joël. *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*. 5ème édition revue et augmentée. Paris: Hachette Livre, 2008. Print. P. 153

relâcha plusieurs prisonniers jansénistes de la Bastille et nomma le cardinal de Noailles, aux tendances jansénistes, à la tête du conseil de conscience.⁵

Mais une transition importante eut lieu dans la politique du Régent en 1718, année qui marqua le début d'une phase autoritaire. Cette transformation englobait toute une série de mesures économiques, politiques et diplomatiques et eut des conséquences de longue durée. Sur le plan politique, le Régent reprit une part importante du pouvoir politique avec l'abolition des conseils polysynodiques, jugés trop lents et dysfonctionnels. De même, le parlement fut discipliné, suite à son insubordination (il exprimait son opposition face à la politique de Law), par un *lit de justice* en 1718, et dut subir l'exil à Pontoise en 1720. Les membres de la vieille cour furent éloignés du gouvernement : les diplomates de Louis XIV durent accepter un nouvel alignement diplomatique avec l'Europe du nord, les *bâtards* légitimés du feu roi perdirent leur droit à la succession, et les Jansénistes virent leur appui au Palais-Royal disparaître.⁶ A partir de 1720, le pouvoir fut largement concentré entre les mains de l'Abbé Dubois, ancien précepteur du Régent devenu archevêque puis cardinal. Mais l'évènement central est indiscutablement le 'système' de Law, un ministre écossais qui créa une banque royale, associée avec une compagnie maritime qui possédait la Louisiane. Les finances du royaume à la mort de Louis XIV se trouvaient dans un état catastrophique : l'Etat était au bord de la ruine, et le nombre limité d'espèces métalliques n'encourageait pas le commerce. La banque, avec l'appui de Philippe d'Orléans, mit en circulation un papier monnaie important et des actions de la compagnie qui devinrent l'objet d'une forte spéculation. Cette banque fonctionna très bien et émit un nombre important de billets (Law fut nommé Contrôleur Général en 1720), mais quand le public perdit confiance, la bulle spéculatrice éclata et tout le monde se précipita pour transformer ses billets en

⁵ P. 282 Le Roy Ladurie

⁶ P. 289 Le Roy Ladurie

espèces. Alors que Law prenait la fuite, le système était en ruines mais l'Etat put payer une grande partie de ses dettes. Grâce à la spéculation, certains amassèrent des fortunes impressionnantes, mais d'autres furent ruinés par le Système.

Ces transformations furent encouragées par le déménagement de la Cour à Paris dès la mort de Louis XIV. Elle abandonnait ainsi l'étiquette rigide de Versailles pour une nouvelle vie plus déréglée dans la capitale. Paris, et plus généralement l'espace urbain, constituait un important espace de changement, et les villes bénéficièrent d'un exode continu mais discret tout au cours du siècle.⁷ Cette transition urbaine entraîna un 'embourgeoisement' de la noblesse qui se répandit petit à petit à travers la société. D'une part, la ville était le lieu privilégié du commerce, et les longues années de paix suite à des accords importants avec les pouvoirs européens (Quadruple Alliance, signée en 1718 avec l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Empire) permirent un essor du commerce et de la consommation qui se concentraient sur Paris.⁸ Si le luxe nobiliaire s'étendit aux classes bourgeoises parisiennes, la noblesse de Cour adopta un style de vie qui passait du domaine public au domaine privé.⁹ Une importante vague de constructions style Régence prend place à Paris entre 1717 et 1722.¹⁰ La noblesse se fit bâtir des hôtels isolés et clos sur eux-mêmes ; les pièces se spécialisèrent et se rétrécirent, et la chambre à coucher se distingua comme un espace privé à l'écart des salles de réception.¹¹ Philippe d'Orléans préfère lui aussi vivre dans l'intimité : il travaille seul avant son lever, assiste à la messe en privé, et se détend lors de ses 'petits soupers' qui sont réservés à un petit nombre de favoris.¹² Désormais, le

⁷ P. 243 Cornette

⁸ ⁸ Richardt, Aimé. *La Régence*. Paris: Tallandier Editions, 2003. Print. P. 135

⁹ Pp. 109-110 Meyer

¹⁰ Gloton, Jean-Jaques. "L'architecture de la Régence." *La Régence*. Comp. Centre Aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle. Paris: Librairie Armand Colin, 1970. Print. P. 46.

¹¹ P. 113 Meyer L'architecture de la Régence se caractérise également par la création du boudoir, pièce intime par excellence. C.f. Delon, Michel. *L'invention du boudoir*. Collection Grain d'orange. Paris: Zulma, 1999. Print.

¹² Crawford, Katherine. *Perilous performances: gender and regency in early modern France*. Cambridge, MA USA: Harvard University Press, 2004. Print. P. 167.

domaine privé est associé à la politique, car les autorités politiques du royaume vivent dans le milieu intime de la ville et non dans l'espace 'public' du château de Versailles.

Mais ce déplacement des grands vers le milieu urbain permet aussi un accès au réseau des Lumières et sa diffusion- réseau dont Paris devient le centre principal. Le relâchement de la censure royale sous la Régence encourage toute une série de publications, dont des vulgarisations de la révolution scientifique des années 1620-1660.¹³ En effet, le pourcentage d'alphabétisés ne fait que croître pendant cette période, les bibliothèques personnelles deviennent de plus en plus communes, et le marché du livre s'étend considérablement.¹⁴ La presse permet de diffuser une nouvelle culture du doute qui est l'extension naturelle de la raison scientifique- la France fiévreusement catholique de Louis XIV cède la place à une laïcisation progressive de la société tout au cours du XVIII^{ème} siècle à l'image d'un Philippe d'Orléans athée.¹⁵ Ce désenchantement n'est pas que religieux car le nombre d'écrits prohibés ou de 'livres philosophiques' qui remettent en question la politique ou les mœurs de l'époque (et parfois ceux du roi) ne fait que grandir pendant cette période.¹⁶ La ville permet la diffusion dans des réseaux spécifiques et autonomes d'une opinion publique, encore embryonnaire au temps de la Régence, à l'écart des autorités royales. On note pendant la Régence l'importante présence des clubs, tel celui de l'Entresol (ouvert en 1720), qui rassemblaient des hommes de différentes classes sociales pour discuter du droit, de diplomatie, d'économie...¹⁷ L'introduction du thé, du chocolat, et bien sûr du café à la fin du XVII^{ème} siècle favorise la création d'établissements où les 'beaux esprits' se réunissent pour boire, lire les gazettes et discuter. Enfin, les salons tenus par les femmes de la

¹³ P. 253 Cornette

¹⁴ Chartier, Roger. *Les origines culturelles de la Révolution Française*. Paris: Editions du Seuil, 1990. Print. Pp. 88-89.

¹⁵ Pp. 116-117 Chartier

¹⁶ P. 93 Chartier

¹⁷ P. 255 Cornette

haute noblesse rassemblent les écrivains et constituent des lieux importants de production littéraire- celui de Madame de Tencin rassemblait par exemple Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Prévôt, Marivaux et Fontenelle.¹⁸

Les *media* écrits, et surtout la littérature, ont joué un rôle très important dans la diffusion de la culture des Lumières et dans l'émergence d'une opinion populaire. La littérature servit d'espace où le particulier pouvait tenter de trouver une signification aux transformations 'folles' de cette période, parfois par la voie de la critique, parfois par celle de l'éloge. Les anxiétés et l'incertitude que provoquaient les importantes transformations sociales pendant cet interlude entre Louis XIV et les Lumières s'exprimaient dans des romans. Le roman est le genre littéraire prédominant du XVIII^{ème} siècle, et annonça dès la Régence la suprématie de la fiction en prose.¹⁹ Genre sans antécédents parmi les Anciens, le roman put évoluer sans les contraintes stylistiques imposées sur d'autres disciplines littéraires. Mais si le roman fut libre d'évoluer et de se transformer dans les années 1720-30, il dut aussi chercher à se définir par rapport au roman du siècle précédent et à se protéger de la condamnation artistique et morale.²⁰ Comme nous l'indique May, le roman du siècle des Lumières chercha à s'éloigner « du merveilleux, des aventures extraordinaires, des extravagances psychologiques, de l'héroïque, du gigantisme, et du surhumain » qui ont caractérisés la littérature du XVII^{ème}, pour aborder la réalité de manière plus réaliste.²¹ Mais avec le réalisme vient le risque de choquer la morale établie de l'Eglise et des accusations que le roman cherchait à débaucher le lecteur.²² Le roman fut donc un genre à la

¹⁸ P. 256 Cornette, C.f. Lilti, Antoine. *Le monde des salons: Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIème siècle*. Paris: Fayard, 2005. Print.

¹⁹ Lynch, Lawrence. *Eighteenth Century Novelists and the Novel*. York, SC USA: French Literature Publications Company, 1979. Print. P. 1

²⁰ P. 3 Lynch

²¹ May, Georges. *Le Dilemme du Roman au XVIIIème Siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1962. P. 47.

²² P. 109 May

recherche de soi-même pendant la Régence, et les œuvres de la période témoignent d'un désir de renouvellement important.

Même si la période 1715-1723 vit une baisse dans le nombre de romans produits par rapport à 1700-1715, les courtes pièces qui furent écrites révèlent un genre en mutation qui facilita le rôle de la littérature comme un espace critique.²³ Cette période privilégia le « genre coupé », qui rassembla en recueil plusieurs nouvelles ou histoires ou le caractère hétérogène est parfois masqué par une fiction qui relie les histoires, au-dessus de la forme unitaire du récit. Le roman devint alors un lieu à voix multiples, où le lecteur eut droit à la fiction de plusieurs auteurs. L'esprit de Régence préféra en effet une importante variété dans le contenu du roman : les *Solitaires en belle humeur* (1722-23), dont on ignore l'auteur, continrent « politique et galanterie, traits d'éloquence et d'érudition, réflexions morales et badines, recherches curieuses et plaisantes, morceaux d'histoire sérieux et comiques », donc toute une gamme de styles.²⁴ Le malaise devant le récit long encouragea l'intrusion du réel et de la réflexion dans la littérature, qui étendit sa portée bien au-delà de la fiction.²⁵ Le besoin d'instruire le lecteur se substitua à la diversion, et le roman chercha à répondre à une curiosité multiple chez son lecteur. Pendant la Régence alors, le roman fit un espace où le lecteur put développer donc à la fois une critique de la littérature, de la morale, de la philosophie, et de l'histoire contemporaine. Le rapport entre lecteur et lecture fut en effet tout à fait bouleversé pendant cette période, à l'image de la *Relation d'un voyage du pôle arctique au pôle antarctique par le centre du monde* (1721).²⁶ Dans ce roman, le narrateur décrit le voyage sans jamais donner sens à l'aventure : le lecteur, qui s'attendait à certain rapport avec l'œuvre est complètement frustré.

²³ Démoris, René. "Aspects du roman sous la Régence, un genre en mutation." *La Régence*. Comp. Centre Aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle. Paris: Librairie Armand Colin, 1970. Print. P. 174

²⁴ P. 179 Démoris

²⁵ Pp. 182-3 Démoris

²⁶ P. 184 Démoris

A cet effet, les années 1720 virent une profusion de romans qui mêlèrent l’histoire contemporaine de la Régence, et portraits du Régent lui-même, avec la fiction. Ces romans, le plus souvent publiés et distribués illicitement, circulaient parmi la noblesse de cour et la haute bourgeoisie parisienne, et bénéficiaient sans doute d’un large lectorat. Les auteurs et le lectorat sont liés plus ou moins intimement avec le pouvoir royal et la politique du Régent. En effet, ces œuvres sont souvent dus à la plume des plus grands : en 1721 Montesquieu fit publier ses fameuses *Lettres persanes*, un roman épistolaire qui mettait en scène un séjour à Paris de deux voyageurs persans pendant la Régence et présente un portrait drôle et critique de la société française de l’époque. Ce premier roman du parlementaire bordelais était une réussite totale et permit sa consécration dans le milieu parisien de la république des lettres.²⁷ Un autre grand auteur du XVIII^{ème} fit ses débuts littéraires en 1724 : c’est la date de publication des *Aventures de Pomponius chevalier Romain* de l’abbé Prévost, un roman au ton léger qui accompagne son héros Pomponius sur la lune où il apprend de la bouche d’un bibliothécaire l’histoire transposée de la Régence et de « Relosan le magnifique ». Comme les *Lettres persanes*, cet ouvrage bénéficia également d’un grand nombre de rééditions qui échappèrent au contrôle de l’auteur.²⁸ Enfin, signalons un roman plus obscur, le *Mahmoud le Gasnévide : histoire orientale* de Jean François Melon (1729), secrétaire du Régent, qui constitue un compte dans le style oriental prenant la défense du Système de Law.

Une deuxième vague de romans à clés reprend l’histoire de Philippe d’Orléans à partir des années 1740, au moment où Louis XV commence son règne personnel. Cette fois-ci la fiction se focalise davantage sur la vie privée du roi, et le Régent ne joue qu’un rôle périphérique

²⁷ Solé, Jaques. “Montesquieu et la Régence.” *La Régence*. Comp. Centre Aixois d’études et de recherches sur le dix-huitième siècle. Paris: Librairie Armand Colin, 1970. Print. P. 125.

²⁸ Burel, Charlotte “‘Relosan le magnifique’: le Régent chez l’abbé Prévost ou les Aventures de Pomponius (1722)” *Le Regent, entre fable et histoire*. Ed. Denis Reynaud and Ed. Chantal Thomas. Paris: CNRS Editions, 2003. Print. P. 109.

dans l'intrigue. Mais le Régent est toutefois présent dans le roman de François-Vincent Toussaint, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (1745), une transposition orientale de la Cour. Robert Darnton, notons-le, attribue ce roman à Antoine Pecquet, un officier du ministère des affaires étrangères qui avait une bonne connaissance de la géopolitique Européenne des années 1740.²⁹ Pareillement, Crébillon fils écrit *Les Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans* en 1746 : il s'agit d'une autre transposition mais cette fois-ci dans un royaume africain fictif. Ce corpus représente donc un ensemble d'œuvres interdites mais qui ont été des véritables « bestsellers » selon Darnton lors de leur parution.

Nous tracerons au sein de ce corpus l'évolution de la fiction comme un lieu de critique de la politique royale. Pour le lecteur c'est un site où à travers la lecture critique du texte, le lecteur parvient à développer une opinion personnelle et à l'appliquer à la politique. Ce processus s'opère à travers une désacralisation de la lecture, qui remet en cause la relation traditionnelle entre le lecteur et l'œuvre au profit d'un raisonnement personnel. L'univocité du roman, qui représente sous Louis XIV la voix de la propagande officielle, est détruite dans la multitude de points de vue présents dans les romans politiques de la Régence. L'acte de la lecture est transformé : non plus une forme d'obéissance au roi, elle comprend au contraire un espace où le lecteur peut développer son esprit critique, passer en jugement les événements contemporains, et intervenir dans le débat politique. Les liens étroits qui liaient la culture à l'autorité royale d'une manière centralisée sous le Roi Soleil subissent une fragmentation importante en 1715. En effet, le danger du roman, genre doté d'une vraisemblance importante, est qu'il peut s'approprier des éléments de la réalité pour ensuite mettre en scène des personnages de la Cour et même de la famille royale dans un univers entièrement sous le contrôle du romancier. Sous le travestissement

²⁹ Darnton, Robert. "Mademoiselle Bonafon and the Private Life of Louis XV: Communication Circuits in Eighteenth-Century France." *Representations*. 87.1 (2004): 102-24. Print. P. 115.

de la transposition peut s'effectuer une critique, souvent hautement visible, de la politique et des ministres. Dans les décombres de l'édifice politico-culturel louis-quatorzien, c'est au lecteur de créer son propre avis du souverain, en étant exposé à une multitude d'interprétations.

I. La Régence : espace littéraire ambigu

On ne peut que difficilement parler du XVIIIème français, ne serait-ce que des premières décennies du siècle, sans mentionner l'apport important des Lumières, et de la République des lettres qui les diffusait. En effet, c'est à travers le livre et la littérature que sont traduites les frustrations de la longue fin de règne de Louis XIV, autant par La Bruyère et Fénelon que par une diaspora protestante nombreuse.³⁰ La mort du Roi-Soleil annonce la fin d'un quart de siècle d'immobilisme culturel et de climat moral étouffant et stimule une production littéraire importante. Sous le régime louis-quatorzien toute production existe pour glorifier le roi, mais le relâchement de la censure pendant la Régence permet une plus facile impression et distribution d'œuvres qui ne sont plus sous l'égide de la Couronne. La littérature est liée de manière intime avec la politique depuis les vains efforts du feu roi de l'assujettir à ses desseins, et le nouveau climat de résistance nobiliaire qui règne à Paris en 1715 encourage une production littéraire plus commune et plus critique.³¹ La population française adoptera de plus en plus la lecture comme une activité courante : le taux de lecture ne fait qu'augmenter tout au long du siècle.³² Les écrivains contemporains ne manquent pas d'apercevoir cet élan culturel qui est représenté par la production de textes, souvent rassemblés dans les bibliothèques privées des foyers aristocratiques.

La bibliothèque : entre réalité et fiction

Alors que les sciences et les Académies royales bénéficient du mécénat du Régent, la bibliothèque du roi est installée dans les anciens appartements de Law.³³ La bibliothèque est donc devenue un nouveau symbole de la 'Régence savante' et on la représente souvent dans les

³⁰ P. 42 Meyer

³¹ Graham, Lisa. "Fiction, kingship, and the politics of character in eighteenth-century France." *Mystifying the monarch, studies on discourse, power, and history*. Ed. Jeroen Deploige and Ed. Gita Deneckere. Amsterdam: Amsterdam University press, 2006. Print. P. 139.

³² P. 88 Chartier

³³ P. 297 Richardt

œuvres de fiction contemporaines. En guise d'exemple, nous nous référerons à deux descriptions semblables qui figurent dans des textes de l'époque et qui servent à exprimer les philosophies courantes concernant la lecture. D'abord, Montesquieu consacre cinq lettres des *Lettres persanes* à une longue visite d'une bibliothèque publique idéalisée, contenant un « nombre innombrable de volumes ». ³⁴ De même, l'abbé Prévost dépeint une bibliothèque lunaire dans *Les aventures de Pomponius*, qui est d'autant plus fantaisiste qu'elle « mesure quarante milles de long sur cinq milles de large » et « contient tous les livres qui ont été faits et qui se feront encore sur terre ». ³⁵ La bibliothèque est donc un espace qui tente de rassembler les écrits, le savoir et le temps (passé, présent, avenir). Le savoir, « ouvrage de nature », est presque sacralisé par les deux auteurs, et le génie qui « préside » à la bibliothèque de Prévost (et « se manifeste quelquefois par la parole quand [le bibliothécaire est] seul ») rappelle une divinité. ³⁶

Contrairement à l'espace religieux, qui divise et exclut (cf. les querelles produites par la bulle *Unigenitus*), la bibliothèque se présente dans ces deux romans comme un lieu accueillant. Le bibliothécaire, Samar, est un « homme d'esprit et universel » chez Prévost, et celui de Montesquieu possède une « physionomie spirituelle » et un « abord affable ». La bibliothèque représente en effet un espace de franc-parler qui permet aux personnages de s'exprimer librement et de donner leur avis. Comme nous le raconte le bibliothécaire de Montesquieu : «vous voyez monsieur, que je pense librement et que je vous dis tout ce que je pense ». ³⁷ Ce royaume de l'écrit est alors un espace qui se situe en dehors de la censure. La bibliothèque présente un choix au lecteur au niveau des interprétations du monde : « si je voulais, je [ne] vous

³⁴ Montesquieu. *Lettres persanes*. Paris: Librairie Générale Française, 2006. Print. P. 344.

³⁵ Prévost, l'abbé. *Les aventures de Pomponius chevalier Romain ou l'histoire de notre temps*. Édition 1725. Whitefish, MT USA: Kessinger Legacy Reprints, 2010. Print. P. 82

³⁶ P. 101 Prévost

³⁷ P. 347 Montesquieu

parlerais de tout ceci [la religion] qu'avec admiration... ». ³⁸ L'utilisation du verbe 'vouloir' indique clairement que le moine bibliothécaire n'est pas contraint dans son interprétation du monde par les principes de l'Eglise ou l'Etat. Montesquieu propose que l'admiration officielle n'est pas la seule opinion qui soit : la bibliothèque rassemble les savoirs et les idéologies sans imposer une hiérarchie prescriptive ou autoritaire et invite les visiteurs à s'y promener sans règles ni peurs. Une fois cette version officielle rejetée, plusieurs opinions peuvent coexister, et la bibliothèque représente également un lieu de débat. Prévost met justement en scène une discussion philosophique entre ces personnages qui a pour but de savoir « en quoi consiste la vérité ». ³⁹

Cette question est bien importante, car pour les personnages de ces romans, la bibliothèque permet de « savoir les choses, et [de] les savoir telles qu'elles sont. » ⁴⁰ Au-delà d'une remise en question de la propagande d'Etat, ces personnages romanesques sont à la recherche d'une vérité objective, incompatible avec les vérités univoques des textes censurés et qui nécessite l'usage de la raison pour être atteinte. On remarque une inquiétude et un rejet virulent des méthodes de raisonner qui ne sont pas raisonnées. Ainsi, Usbek fustige les orateurs, qui « ont le talent de persuader indépendamment des raisons », les poètes, et les vulgarisateurs des sciences, émetteurs d' « ignorance occulte ». ⁴¹ Ce sont au contraire les géomètres raisonnés, qui « obligent un homme malgré lui d'être persuadé » qui présentent un modèle à suivre. ⁴² Dans cet espace, le savoir humain et la raison, qui ne peuvent être contredits, sont sacralisés aux dépens de la religion, et la bibliothèque rompt ses liens avec la religion. La bibliothèque que met en scène Montesquieu est située dans un couvent, mais les religieux qui le gèrent

³⁸ P. 347 Montesquieu

³⁹ P. 86 Prévost

⁴⁰ P. 347 Montesquieu

⁴¹ Pp. 348-9 Montesquieu

⁴² P. 348 Montesquieu

appartiennent à un autre monde. Le supérieur du couvent déclare d'ailleurs y être étranger : « Monsieur [...] j'habite ici une terre étrangère : je n'y connais personne. »⁴³

Même si les livres théologiques sont présents dans les deux bibliothèques, et en nombre, le principe d'une vision unique du monde accordée par Dieu s'est peu à peu effritée. En effet, le thème dominant des *Lettres persanes* est celui du scepticisme ; l'emphase est mise sur la nature subjective de la vérité. Ce sont au contraire les hommes qui donnent leurs avis à travers cette littérature religieuse : ils « n'ont point cherché dans l'Écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes. »⁴⁴ Il y a donc une sécularisation du discours religieux, et même une politisation à travers le débat entre Jansénistes et Molinistes. Le texte religieux devient « un pays », « un champ de bataille où les nations ennemies [...] livrent bien des combats ».⁴⁵ Or, la guerre et la bataille relèvent non du religieux mais de la politique, qui est, quant à elle, bien présente dans ces bibliothèques. Cet espace du débat encourage une vision analytique et comparative de la politique, à l'image de la bibliothèque de Montesquieu, qui fera le bilan des divers gouvernements Européens en y insérant des thèses tirées directement de livres contemporains (dont *l'Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre* de Clarendon).⁴⁶ La religion est donc toujours présente, mais cette fois dans le contexte d'un débat désacralisé qui relève plutôt de la politique et des disputes incessantes entre Jésuites et Jansénistes.

L'espace littéraire est donc établi comme une source de vérité raisonnée ; grâce à la nature réaliste et empirique du roman qui se met en place au XVIII^{ème} siècle, le réel peut

⁴³ P. 344 Montesquieu

⁴⁴ P. 346 Montesquieu

⁴⁵ P. 346 Montesquieu

⁴⁶ P. 352 Montesquieu

s'insinuer dans le monde fictif pour créer un emboîtement subversif.⁴⁷ En effet, nous nous apercevons de l'intégration subtile des œuvres et des personnages historiques contemporains à la Régence dans le *Pomponius* de Prévost, censé se dérouler pendant l'Antiquité, au cours de cette scène de bibliothèque. Mais le monde réaliste de la fiction est le domaine unique de l'auteur qui peut transmettre à ses contemporains devenus personnages des émotions et des avis de sa propre création. Ceci permet, selon Graham, un détournement de l'opinion des grands en introduisant des pensées et des émotions, et en accentuant le comportement déraisonné d'une autorité conduite par ses passions déréglées.⁴⁸ Chez le jeune Prévost, la réalité s'insère dans le récit à travers un glissement progressif. D'abord, les visiteurs romains fictifs de sa bibliothèque sont confrontés à un livre contemporain (*L'Antiquité expliquée* de Bernard de Montfaucon, publié en 1719) qui dépeint un passé romain que les personnages trouvent ridicule : « un menuisier avec son rabot en ferait autant ».⁴⁹ A travers les personnages, l'auteur peut exprimer son avis sur un ouvrage : le contact avec la réalité est pris. Mais le processus de mise en fiction de la réalité est réellement mis en place à travers un catalogue de titres fictifs que les protagonistes trouvent au sein de la bibliothèque. Si les livres présentés relèvent de la fiction, les personnages et les 'auteurs', eux, sont réels :

Histoire du Mississippi, par le Duc de la Force, dédié à Messieurs du Parlement.
Les qualités requises dans un évêque, par Dubois, archevêque de Cambrai, dédié à Mr. l'évêque de Nantes.
Traité de l'adultère, par le Cardinal de Polignac, dédié à Madame la Duchesse du Maine.
Histoire générale de la police et de ses progrès, par M. d'Argenson le fils, dédié à Mr. Le Garde des sceaux.⁵⁰

⁴⁷ P. 145 Graham

⁴⁸ P. 145 Graham

⁴⁹ P. 107 Prévost

⁵⁰ Pp. 112-15 Prévost

Les titres qui sont énumérés dans le texte permettent une lente métamorphose des personnages contemporains nommés en personnages fictifs, car tout l'univers de la Régence entre progressivement en fiction. L'emboîtement est d'autant plus complet que les titres donnés sont parodiques, et décrivent de petites histoires ou anecdotes connues de la Régence. Parmi ceux qui ont été cités, on peut relever le double sens du mot 'force' qui représente à la fois un personnage de la Cour et la force utilisée (l'exil à Pontoise en 1720) pour faire enregistrer les lois concernant le système de Law, ou encore les relations prétendues entre le cardinal de Polignac et la duchesse du Maine, tous deux impliqués dans la conspiration de Cellamare. Le titre est donc fictif, mais le sujet de livre, ainsi que les personnages qui le peuplent sont déjà connus du lecteur. Une complicité existe désormais entre le texte et le lecteur : il peut s'imaginer par lui-même le contenu de ces livres en le rapprochant des histoires et des rumeurs qui couraient les rues de Paris. Cette conversion du réel au littéraire est reconnue par le bibliothécaire, qui note qu' « il y a bien des histoires attachées [...] à tout ce que vous avez lu [...] Je ne puis pas vous dire ici de quoi il s'agit ». ⁵¹ La double fonction de la littérature, qui peut à travers les références et les textes à clé dissimuler des personnages introduits dans le texte, est évoquée à travers une allusion à la dissociation entre le titre du livre et son véritable sujet : « le corps du livre n'a aucun rapport, ni à l'épître, ni au titre. » ⁵²

La capacité de la littérature à blesser le pouvoir royal à travers un emboîtement de la fiction et de la réalité qui effraie le pouvoir, et qui entrainera une troisième intrusion du réel dans le roman de Prévost. Cette fois-ci le romancier nous présente un personnage contemporain qui est placé directement à l'intérieur du milieu de la bibliothèque, sans l'intermède d'un texte fictif. Mais cette entrée en scène brusque d'une « compagnie qui entre par la bas » annonce l'arrivée du

⁵¹ P. 115 Prévost

⁵² P. 85 Prévost

Garde des sceaux d'Argenson, qui « a été longtemps Grand-Prévôt », c'est-à-dire lieutenant général de la police royale.⁵³ L'entrée inattendue est faite alors qu'un personnage demande à Samar « ce que tout cela [le catalogue de titres parodiques] veut dire ? »⁵⁴ Cet homme qui « fait peur à voir » intervient alors que le bibliothécaire explique qu'il ne peut pas par peur qu'« ils croi[ent] que nous cabalerions contre l'Etat », et souligne le fait qu'il s'agit d'une référence oblique à la censure royale : après tout, les « murailles ont des oreilles. »⁵⁵ Le représentant de l'autorité royale n'a aucune interaction avec les autres personnages, mais son apparition imprévue interrompt la progression du récit. Inviter la réalité au sein de son roman permet une manipulation des pensées des grands et des possibilités de critique et de désacralisation du pouvoir royal, mais inversement peut conduire à l'invasion de la police dans l'espace littéraire tout comme le censeur représente un réel danger pour les auteurs de textes libertins. Comme le révèle l'entrée en scène menaçante d'Argenson, l'intrusion de la réalité dans le monde de la fiction est un mouvement à deux sens et ces écrits clandestins doivent échapper à la vigilance de la censure.

Transposition et lectures à clé : la critique sociale à travers l'Autre

La relation qui s'établit entre cette littérature interdite et l'Etat est donc antagoniste puisque l'administration royale tente d'éliminer le danger que pose la littérature pour le prestige de la couronne. Depuis le règne de Louis XIV, la France s'est dotée d'une censure parmi les plus sophistiquées en Europe, avec un appareil de censure et un système d'espions au sein de la

⁵³ P. 116 Prévost

⁵⁴ P. 115 Prévost

⁵⁵ Pp. 115-16 Prévost

population de Paris.⁵⁶ Pour éviter les accusations de « cabal[le] contre l'Etat », il faut donc savoir déguiser les allusions aux évènements et personnages contemporains à travers un système très élaboré de transpositions narratives, soit orientales, comme dans le roman de Jean-Philippe Toussaint *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, soit à l'Antique comme chez Prévost.⁵⁷ Ce dernier situe son roman à Rome sous le règne de Tibère, ville que son héros Pomponius sera obligé de quitter par voie de l'exil pour permettre à l'auteur de mettre en scène de manière travestie la Régence et le portrait de Philippe d'Orléans. En effet, le roman est partagé entre une première partie contenant des histoires érotiques situées à Rome, probablement l'œuvre d'un premier auteur, et une deuxième écrite par Prévost qui est plus fantaisiste et utopiste. C'est lors de cette période de transition au sein du roman que s'opèrent plusieurs changements abrupts du cadre du récit.

D'abord, le jeune héros est exilé de Rome avec trois compagnons à cause de la disgrâce du premier ministre, qui était lié à la famille du protagoniste. Ce même thème du danger, qui entraîne la fuite du personnage, est repris avec le naufrage du bateau de Pomponius qui est entraîné « avec une rapidité surprenante » au pays mystérieux des Ichtyophages, référence comique aux ordres religieux.⁵⁸ La poursuite bien réelle des auteurs de textes censurés est reprise dans l'intrigue du roman à travers ces mouvements abrupts du personnage. En effet cette succession de changements dans le cadre du récit aboutira sur la Lune, qui est « une terre comme celle-ci » mais où habitaient anciennement le Régent et sa cour. Un désir de transposition (double, puisque l'intrigue se déroule déjà à Rome) du cadre avant la mise en fiction du Régent est bien présent, mais ce désir contraste toutefois avec le véritable Versailles lunaire que

⁵⁶ C.f. Martin, Henri-Jean, Roger Chartier, et Jean-Pierre Vivet, ed. *Histoire de l'édition française Vol. 2: Le livre triomphant 1660-1830*. Paris: Promodis, 1984. Print.

⁵⁷ P. 115 Prévost

⁵⁸ P. 66 Prévost

retrouvent les personnages et qui servira de toile de fond au portrait du souverain. Ce « bâtiment magnifique », qui était « l'ancienne demeure des rois du pays » et qui « donne sur un grand jardin » est indéniablement la résidence royale, référence transparente qui détruit l'illusion de transposition du récit.⁵⁹

Cette même ambiguïté entre le désir d'obscurcir les références historiques et leur transparence est aussi présente sur le plan de la transposition temporelle du récit. L'histoire de la Régence, rapportée par le bibliothécaire lunaire Samar, se déroule dans un lointain passé lunaire (alors que le récit se déroule déjà pendant l'Antiquité), où Versailles est devenu un musée qui accueille les protagonistes. Ainsi, les Romains visitent « une galerie où les dames du règne de Mégas [Louis XIV] étaient représentées au naturel » et peuvent admirer « les statues en bronze des seigneurs de la cour du prince de Relosan [le Régent] ». ⁶⁰ Notons au passage qu'à la mort de Louis XIV en 1715, la cour s'est déplacée à Paris, donc le palais du Roi-Soleil ne représente véritablement qu'un souvenir de son règne pendant la minorité de Louis XV. Mais, ne l'oublions pas, cette même histoire de la Régence est censée se dérouler dans l'avenir lorsque les personnages découvrent le catalogue de la bibliothèque de la Lune qui contiendrait des livres provenant d'un avenir lointain : il s'agit du « tome cinq cent » du catalogue. ⁶¹ De plus, parmi ces écrits d'anticipation sont présents sous forme de personnages (ou d'auteurs) tous les noms réels des personnages de la Régence, qui n'apparaissent plus sous le masque du pseudonyme ou de l'anagramme. La Régence transposée est donc à la fois lointaine et très proche : l'effort de transposition lui-même sert à mettre en évidence la présence de la réalité dans la fiction.

Les romans à clé qui résultent de ces derniers procédés peuvent être perçus comme une deuxième manière de brouiller les pistes pour éviter la censure et le roman de Prévost a souvent

⁵⁹ P. 123 Prévost

⁶⁰ P. 197 Prévost

⁶¹ P. 109 Prévost

recours à ce genre de procédé lors des descriptions du prince. Le plus souvent les noms des grands seigneurs sont transformés en anagrammes parmi lesquels on retrouve le prince de Relosan (anagramme d'Orléans), le druide Jusdob, qui n'est autre que l'abbé Dubois, et la duchesse de Berry qui devient la princesse Jerdreb. Mais ce travestissement des personnages est lui aussi ambigu, car les identités sont rendues évidentes pour le lecteur contemporain attentif. En effet, ce déguisement n'est souvent qu'un « travestissement de surface », comme le note Jomand-Bodry, où les noms et les titres sont remplacés par des équivalents orientaux, mais aucun effort d'accommodement au nouveau cadre spatial n'est fait.⁶² Nous prendrons en exemple l'incipit du roman de Crébillon qui détaille la mort de Louis XIV :

Le règne de *Cha-Abas I*, qui mérita le surnom de Grand, a été un des plus glorieux dont l'histoire de Perse fasse mention. Il mourut dans un âge très avancé, et ne laissa pour successeur qu'un petit-fils encore enfant, reste infortuné d'une famille nombreuse. Ce jeune prince, qui s'appelait *Cha-Séphi*, avait, par une protection singulière du Ciel, évité le triste sort de son père, de ses frères, et de ses oncles, que la mort avait enlevés en très peu de temps à la fleur de leur âge.⁶³

Nul doute ici que l'histoire concerne Louis XIV et son petit-fils Louis XV, car l'auteur conserve même le surnom du feu roi quand il transpose son histoire. Le lecteur contemporain ne pouvait manquer de reconnaître ces références au long règne de Louis XIV, qui fut le plus long en Europe, et les étranges morts successives de deux générations de la famille royale qui ont frappés le royaume en 1715.

Le procédé du roman à clé ici, tout comme la transposition ambiguë chez Prévost, ne sert donc pas tant à éviter le censeur royal qu'à inciter la curiosité de son lecteur. En effet, si la transposition à l'orientale est une grande mode au XVIII^{ème} siècle auquel ces auteurs vont obéir,

⁶² Jomand-Baudry, Régine. "Le Kam d'Anserol et autres variations allegoriques." *Le Regent, entre fable et histoire*. Ed. Denis Reynaud and Ed. Chantal Thomas. Paris: CNRS Editions, 2003. Print. P. 124

⁶³ Toussaint, François-Vincent. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*. Edition 1745. Chesnut Hill, MA USA: Adamant Media Corporation, 2006. Print. P. 1

le roman à clé l'est aussi. Nous assistons à la création d'un trope littéraire où le fait de cacher au lecteur les véritables noms des personnages devient le symbole de la satire et de la mise en fiction du Roi et de la cour- la mise en fiction signale ironiquement la véracité du récit, et permet de tirer le rideau du secret de la politique.⁶⁴ Le lecteur sait que les anagrammes et autres travestissements ne s'emploient que pour parler de sujets et de personnages interdits, et prend plaisir à associer aux personnages leurs vrais noms. A force de chercher à déchiffrer les identités des personnages travestis, le lecteur se retrouve à décoder les secrets au centre de la politique et à comprendre le fonctionnement de l'administration royale.⁶⁵ Au-delà de ce jeu littéraire avec le lecteur, auquel une participation active est requise, il existe une véritable tension entre le côté littéraire et le côté historique du texte. Ces histoires du royaume à peine voilées montrent que la réalité politique et anecdotique de la cour possède à elle seule une « puissance de fonctionnalisation », car le contemporain fasciné par la Cour est plus séduit par une histoire véridique que par un récit fictif. Le romancier saisit cette dynamique dans son roman, et le titre même du roman de Prévost, partagé entre ces fictives « Aventures de Pomponius » et la plus véridique « histoire de notre temps », en est la preuve.⁶⁶

La fonction instructrice de la littérature : Melon et la géographie orientale

Le roman permet donc d'assimiler la réalité, souvent déguisée, au sein même d'un monde littéraire de franc-parler bâti par l'auteur, à l'image de celle de la bibliothèque de Prévost, où le lecteur du siècle des Lumières peut se faire progressivement une opinion personnelle. La nécessité de travestir les personnages peut compliquer cette relation de départ, car le lecteur s'attend à la vérité et peut se retrouver dupe d'un faux roman à clé, par exemple d'un roman où

⁶⁴ P. 125 Jomand-Baudry

⁶⁵ P. 117 Darnton

⁶⁶ P. 125 Jomand Baudry

la promesse d'authenticité est brisée.⁶⁷ Mais cet espace permet aussi au lecteur de s'informer et d'être convaincu par l'auteur. Si les personnages historiques peuvent être introduits dans le roman, les idées contemporaines le peuvent aussi, souvent revêtues elles aussi d'une forme de déguisement. A titre d'exemple, nous pouvons parler de *Mahmoud le Gasnévide, histoire orientale*, de Jean-François Melon, un conte oriental utopique qui suit les aventures du sultan Mahmoud à travers ses conquêtes asiatiques, tant militaires qu'amoureuses. Melon était le premier commis de Law et il adopta les croyances économiques de son maître ainsi que la tolérance religieuse qui caractérise la Régence. Par conséquent son héros, loin de représenter un souverain absolu, fait plutôt figure de despote éclairé qui adopte une politique progressiste. Alors que le lecteur s'attend à des aventures exotiques, il a droit également à des arguments en faveur de la politique religieuse et économique du Régent glissés au sein du texte.

Melon brosse pour son lecteur le portrait d'un roi oriental parfait, vainqueur des puissances de l'Asie (« le redoutable Kan [...] a subi les lois que ce vainqueur lui a imposées ») mais aussi vertueux et respectueux de la religion (« la vertu de Mahmoud les consola ») et qui gouverne par le biais de son conseil de ministres.⁶⁸ Ce héros parfait va donc mettre en scène à travers les débats avec ses ministres une manière raisonnée de convaincre le lecteur qui consiste à exposer au lecteur tous les faits et à le laisser faire son choix. Mais ce choix est évident face à la vérité qui est donnée au lecteur et lui permet de considérer toutes les possibilités. Ainsi, le sultan Mahmoud rassemble ses ministres pour parler de la meilleure politique à suivre vis-à-vis de la tolérance religieuse dans son royaume. Chaque ministre procède tour à tour et donne son avis sur la meilleure méthode à suivre, geste qui permet une pluralité de voix ainsi que l'examen

⁶⁷ Darnton, Robert. *The forbidden best-sellers of Pre-Revolutionary France*. 1ere ed. New York: W.W. Norton and Company, 1995. Print. P. 91

⁶⁸ Melon, Jean Francois. *Mahmoud le Gasnevide: histoire orientale. Fragment traduit de l'arabe, avec des notes*. Edition 1729. Charleston, SC USA: Nabu Press, 2011. Print. Pp. 4,8.

comparatif de la politique des autres royaumes d'Asie : « faites précéder votre avis des différentes politiques que vous avez remarquées là-dessus dans vos longs voyages ». ⁶⁹ Alors que ce genre de discours était anciennement réservé au roi, le lecteur reçoit lui aussi les faits et peut alors se former son propre avis. Quand un ministre parle au roi, on peut facilement imaginer que le narrateur s'adresse également au lecteur : « je te raconte ce que j'ai vu, et ce que j'ai entendu sur le culte ; ton sublime génie en tirera les conséquences. » ⁷⁰ Ayant entendu tous les faits, le lecteur pourra tirer la même conclusion que Mahmoud concernant l'importance de la tolérance religieuse.

Mais cette manière de convaincre en utilisant la raison et les faits peut aussi être incorporée beaucoup plus subtilement au texte en manipulant sur le rapport entre fiction et vérité qui est déjà établi. Melon joue sur l'importance qu'il accorde à la géographie dans son conte pour insérer des royaumes fictifs au sein des pays connus. Alors que son premier chapitre détaille les territoires appartenant aux différents empires (« les Buides possèdent les deux Perses ; les Hamadénites règnent dans la Mésopotamie ; L'Egypte et l'Afrique obéissent aux Fathimistes... »), Mahmoud rencontre la reine du royaume imaginaire de Redoc lors de ses voyages. ⁷¹ Ce royaume imaginaire a pu adopter le système de papier monnaie prôné par Law et par ce moyen remplacer les coquillages utilisés antérieurement (ce qui suggère déjà une monnaie qui ne se fonde pas sur les métaux précieux) par des « carrés de cuir rouge » qui « représent[ent] la quantité de Kal [argent] déterminée par le Sénat ». ⁷² Le royaume imaginaire permet de voir le système en action et la prospérité du royaume qui en résulte. Ce genre d'argument est d'autant

⁶⁹ P. 80 Melon

⁷⁰ P. 82 Melon

⁷¹ P. 3 Melon

⁷² P. 119 Melon

plus solide que le conte instruit son lecteur à travers de courts passages qui résument parallèlement la doctrine de Law.

Bien sûr, l'avantage d'un tel royaume de papier pour démontrer les théories économiques en action, c'est que l'auteur détient tout contrôle sur son système, ce qui permet d'omettre les détails fâcheux. Si de tels changements radicaux du système « pourrai[en]t faire murmurer les peuples » (et les français ne s'y sont pas bornés !), la population infiniment plus docile de Redoc n'éprouve aucun problème à accepter « cette nouveauté qui cependant s'établit insensiblement ».⁷³ Erik Leborgne met en valeur, à juste titre, la dernière scène du conte, quand « Mahmoud et les princesses reprirent le chemin du camp dans un char superbe, pendant que les officiers jetaient l'or et l'argent à pleines mains ».⁷⁴ Les aventures économiques de Mahmoud se terminent par ce triomphe à la romaine, mais il n'en est pas ainsi de l'expérience de Law en France qui aboutit à la banqueroute du Système en 1720. Leborgne suggère que Melon tente d'expié le fantôme de cette perte réelle de capital par une transposition en l'ancienne tradition du don fastueux des empereurs antiques.⁷⁵ On pourrait ajouter à cette image celle, anecdotique, de Law rendu fou par son pouvoir, jetant des pièces d'or sur la foule rue Quincampoix à l'apogée de son Système, image reprise ici par les officiers.⁷⁶ La transposition littéraire permet donc de transformer ces moments difficiles en moments de triomphe, une réécriture du récit historique qui permet l'établissement d'un récit alternatifs. En même temps, ces réécritures suggèrent au lecteur la possibilité d'une multiplicité d'interprétations de l'histoire contemporaine.

L'emboîtement de la littérature et du réel au sein du roman à clé, et plus généralement de la littérature interdite de la Régence, permet donc la création d'un espace qui facilite la

⁷³ Pp. 119-120 Melon

⁷⁴ P. 163 Melon

⁷⁵ Leborgne, Erik. "Le Régent et le système de Law vus par Melon, Montesquieu, Prévost et Lesage." *Féeries*. 3. (2006): 105-35. Web. 8 Apr. 2012. <<http://feeries.revues.org/index153.html>>.

⁷⁶ P. 213 Richardt

communication de la vérité, et la remise en cause d'une voix narrative univoque attribuable à la propagande royale. L'espace littéraire peut désormais aborder les sujets de la politique et de la personne du roi à travers un travestissement qui n'est pas pour autant opaque. Le lecteur peut se renseigner sur l'actualité dans ce nouveau monde littéraire et se former des opinions personnelles, grâce à un contrat de vérité établi entre l'œuvre et son lecteur. Mais l'auteur peut aussi exploiter cette relation censément pédagogique pour essayer de convaincre son lecteur et ainsi établir un dialogue important avec ce dernier. L'administration royale craignit avec raison les effets néfastes de cette relation sur la réputation royale qui peut prendre position pour ou contre l'univocité royale tout en encourageant son lecteur à adopter un point de vue se situant entre les deux extrêmes.

II. La Régence noire

Si la Régence représente une période de politique expérimentale et pluraliste à l'encontre de la fin de règne très dévote et, pour ainsi dire, 'conservatrice' de Louis XIV, les historiens soulignent avec raison une deuxième phase autoritaire qui se met en place dès 1718.⁷⁷ Cette 'Régence absolue' représente, rappelons-le, une centralisation du pouvoir dans les mains d'un petit nombre de ministres (Dubois, Law) aux dépens des conseils polysynodiques et du Parlement de Paris, fustigé par un lit de justice cette même année.⁷⁸ La littérature 'historique' qui prend son essor à la fin des années 1720 sert non seulement d'espace de critique d'une administration qui subit une lente régression vers les tendances absolutistes du règne précédent, mais aussi de lieu pour tenter de comprendre les importants changements, tant politiques que sociaux, qui ont caractérisé ces huit folles années. En effet, la France est en train de soutenir de profonds changements culturels avec l'avènement d'une importante ouverture d'esprit, qui se traduit par une alliance avec les monarchies parlementaires et protestantes de l'Europe du Nord, notamment l'Angleterre, et une licence de mœurs qui favorise à la fois luxe et libertinage.⁷⁹ Mais cette liberté d'esprit, associée à la trahison perçue de la promesse d'ouverture faite en 1715 engendre aussi le mythe de la Régence noire, et d'un Philippe d'Orléans 'fanfaron du vice'. On retrouve ce mythe dans l'espace romanesque qui offre un lieu de confrontation de réconciliation des tensions engendrées par ce choc culturel entre les transformations sociales et les traditions du royaume.

⁷⁷ P. 288 Le Roy Ladurie

⁷⁸ P. 161 Richardt

⁷⁹ Petitfils, Jean-Christian. *Le Régent*. Paris: Le Grand Livre Du Mois, 2006. Print. P. 285.

Une société bouleversée et déstabilisée

Chez Montesquieu, l'impression de renouvellement culturel est surtout visible à travers un bouleversement de l'ordre établi qui s'effectue grâce à une accélération universelle du rythme de la vie. Dans les *Lettres persanes*, Rica note cette accélération du temps qui passe, perçue à travers la mode : une femme qui passe « six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. »⁸⁰ Ce rythme accéléré engendre des bouleversements radicaux dans les modes et des changements de plus en plus abrupts : « les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. »⁸¹ Mais si cette volatilité des modes est relativement inoffensive et même ludique, le bouleversement social s'étend à d'autres domaines avec des effets plus importants. L'instabilité s'introduit dans la politique (« les ministres se succèdent et se détruisent ici comme les saisons »), ce qui provoque des bouleversements sociaux et économiques importants.⁸² La violence de cette 'destruction' des puissants est révélatrice de la nature néfaste de ces changements aux yeux du parlementaire bordelais, car leur nature extrême change de manière profonde les distinctions supposées entre états qui constituent le fondement de la culture d'Ancien Régime.⁸³

Ainsi les fortunes peuvent changer de manière rapide et largement arbitraire à cause de la Chambre de justice de 1716, qui cherchait à punir les financiers qui auraient escroqués l'Etat, ou encore du Système de Law qui se met en place de 1718 à 1720 : « il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. »⁸⁴ Ici encore, la rapidité et la nature radicale de ces changements est surprenante car il est question de « révolutions qui précipitent le

⁸⁰ P. 261 Montesquieu.

⁸¹ P. 261 Montesquieu

⁸² P. 356 Montesquieu

⁸³ Alors que cette perméabilité sociale était encore ridiculisée dans *Le bourgeois gentilhomme* de Molière, Montesquieu accorde au sujet un sérieux qui indique la nature plus réelle du danger.

⁸⁴ P. 258 Montesquieu

riche dans la misère » tandis que le pauvre est enlevé « avec des ailes rapides, au comble des richesses ». ⁸⁵ Ces transformations économiques sont pour le moins alarmantes car elles conduisent à un réel désordre sociale et un renversement des hiérarchies. Puisque « tous ceux qui étaient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté », on assiste à une lente ascension sociale des classes populaires, notamment des laquais et des traitants (qui achetaient le droit d'encaisser les impôts royaux, ou *fermes*) traditionnellement perçus comme étant de basse extraction. ⁸⁶ Si les traitants commencent leur métier « par la dernière misère », les laquais représentent, eux, un « séminaire de grands seigneurs » qui « remplit le vide » créé par ces bouleversements économiques. ⁸⁷ Pour un noble, cet accès sans précédent du tiers état aux rangs ecclésiastiques et nobiliaires, permise par l'acquisition subite et arbitraire de fortunes, représente un grave danger pour l'Etat. L'anxiété provient de la perte de 'lisibilité sociale', car à cause de ces transformations la classe sociale d'une personne n'est plus discernable, et toutes les distinctions entre états se brouillent. Il y a justement une grande appréhension qui est visible face à ces roturiers qui se dépêchent de « décrasser leurs ancêtres et [d']orner leurs carrosses ». ⁸⁸ Le grand danger selon Montesquieu constitue la disparition de la noblesse de robe et des grands seigneurs auxquels le roi doit se confier pour bien régner. ⁸⁹

Le symbole de cette érosion des systèmes de taxinomie sociale est sans doute le 'Système' de Law, événement central de la Régence. Law tenta de transformer profondément les finances du royaume par le moyen d'une banque royale et de ses billets en papier. Le ministre écossais est lui-même dépeint dans une activité frénétique qui reflète la rapidité des

⁸⁵ P. 258 Montesquieu

⁸⁶ P. 357 Montesquieu

⁸⁷ Pp. 258-9 Montesquieu

⁸⁸ P. 342 Montesquieu

⁸⁹ Solé, Jacques. "Montesquieu et la Régence." *La Régence*. Comp. Centre Aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle. Paris: Librairie Armand Colin, 1970. Print. P. 128.

transformations de la société : « il faut que de grands génies travaillent jour et nuit, qu'ils enfantent sans cesse et avec douleur de nouveaux projets ». ⁹⁰ Le Système est souvent dépeint comme indéchiffrable pour ses contemporains et le narrateur du *Pomponius* de Prévost, qui détaille la politique économique du Régent, note qu'il « ne [n]ous rapporter[a] pas le Système, parce que personne ne l'a jamais su ; même celui qui en était le directeur ». ⁹¹ Il existe donc un certain arbitraire qui provient du bureau du ministre, où règne un mystère presque insaisissable selon Montesquieu : c'était « un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits ». ⁹² Law détenait pourtant le pouvoir de transformer la société à son gré, sans aucune considération des distinctions traditionnelles entre les corps et les états du royaume. Il est réduit dans les *Lettres persanes* au statut de vil fripon : « l'étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit ». ⁹³ En effet, Law symbolise les transformations sociales qui inquiètent tant Montesquieu en modifiant radicalement cet habit métaphorique que constitue l'Etat : « [faire] paraître dessus ce qui était dessous ». ⁹⁴ Le papier monnaie du Système est hautement symbolique de la dissociation entre les apparences d'une chose et la réalité de ce qu'elle constitue.

C'est en effet la voix du peuple de Paris qui capte les effets funestes du Système à travers une transposition du politique au registre émotif. Le Persan Rica se retrouve dans un café parisien où la destruction financière des particuliers est pleinement visible. Le climat qui y règne est tendu et triste ; le narrateur dévoile progressivement un homme « morne et pensif », un autre qui fait des « grimaces de possédé » et un vieillard « pâle et sec » qui n'a que des « nouvelles tristes » à annoncer. ⁹⁵ Le lecteur peut s'identifier à ces portraits de personnages destitués qui sont

⁹⁰ P. 356 Montesquieu

⁹¹ P. 166 Prévost

⁹² P. 356 Montesquieu

⁹³ P. 357 Montesquieu

⁹⁴ P. 357 Montesquieu

⁹⁵ Pp. 341-3 Montesquieu

chacun suivis d'une description des problèmes associés au Système. Un des gentilshommes est « ruiné » parce qu'il possède « deux cent mille livres en billets de banque » dévalués, et se retrouve à « l'hôpital [pour les pauvres]», tandis qu'un autre commente la guerre qui se déroule contre la monarchie espagnole à cette époque : « les affaires vont bien mal du côté d'Espagne ». ⁹⁶ Ainsi, l'espace romanesque peut servir de lieu privilégié de la critique de la politique économique et étrangère du Régent, fortement influencé par ses ministres, qui se résume par l'image caricaturale du prince insouciant et qui persiste toujours aujourd'hui. ⁹⁷

Le spectre du despotisme oriental: entre splendeur et autoritarisme

Le lien important entre le bouleversement économique des fortunes faites et perdues à cause du Système et le despotisme gouvernemental est l'une des principales explications du travestissement à l'orientale du récit. En effet, le gouvernement asiatique est associé à la tyrannie depuis la fin du XVIIème siècle quand il commence à représenter le règne du caprice et de la volonté royale sans bornes. ⁹⁸ Il s'inspire d'un fort sentiment de critique anti-absolutiste lors de la fin de règne de Louis XIV, quand les pamphlétaires le manient contre le Roi-Soleil en dénonçant « les tristes effets de la puissance arbitraire et despotique de la cour de France » (*Les soupirs de la France esclave*, 1690). ⁹⁹ Ainsi, les transpositions orientales vont permettre de réunir cette idée du despotisme mais aussi celles de la richesse et du luxe de l'Orient. Comme le note Marc Bernier, l'image du 'faste oriental' est très en vogue dans la première moitié du XVIIIème siècle et permet aux grands de la cour de retrouver une certaine part de la magnificence perse et ottomane tout en conservant le goût rococo pour le masque et la volupté intime associée au

⁹⁶ P. 343 Montesquieu

⁹⁷ P. 279 Le Roy Ladurie

⁹⁸ Venturi, Franco. "Oriental Despotism." *Journal of the History of Ideas* 24.1 (1963): 133-42. Print. P. 134.

⁹⁹ P. 133 Venturi

sérait.¹⁰⁰ N'oublions pas que Melon fit paraître Law sous les traits d'un sultan asiatique lorsqu'il prit la défense de son système économique dans *Mahmoud le Gasnévide*. Lors du triomphe du héros et de ses innovations économiques, « le luxe asiatique [brille] partout et particulièrement dans la variété des habillements des femmes », tandis que Mahmoud est assis sur « un trône orné avec la plus grande magnificence ».¹⁰¹

Le Régent est lui aussi dépeint comme goûtant une volupté qui va jusqu'à la débauche, dans nombre d'œuvres parées à l'orientale qui sont publiées dans la première moitié du siècle. Il convient de relever les *Amours de Zeokinizul, roi des Korifans* de Crébillon fils ainsi que les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* attribué à François-Vincent Toussaint où le portrait du prince nous est donné sous la forme de roman à clé. Dans ce dernier roman sont mis en scène les fameux 'petits soupers' de Philippe d'Orléans, où il peut « se [dédommager] dans le sein de la volupté, et souvent de la débauche, des fatigues du gouvernement ».¹⁰² Ces parties de plaisir que révèlent les romans montrent un souverain qui pousse la volupté à l'outrance : « les plaisirs de toute espèce, même ceux qui font rougir la nature, se succédaient tour à tour. »¹⁰³ Mais n'oublions pas que l'altérité présente dans ces descriptions de la Perse tend un miroir aux Français dans lequel se reflète la société luxueuse de la Régence et les mœurs libertines du Régent.¹⁰⁴ Cette nouvelle génération de jeunes nobles ayant abandonné l'étiquette du Versailles de Louis XIV bénéficie de la longue période de paix pour goûter les plaisirs de Paris.¹⁰⁵ La ville permet surtout une ouverture aux nouveautés et une « amélioration du confort » :

¹⁰⁰ Bernier, Marc André. « La Question du despotisme oriental en France sous le règne du sultan Zeokinizul. » *Tangence*, (65), 2001 Hiver, 52-59. P. 55.

¹⁰¹ P. 157 Melon

¹⁰² P. 13 Toussaint

¹⁰³ P. 13 Toussaint

¹⁰⁴ P. 53 Bernier

¹⁰⁵ Pp. 102-04 Meyer

de grandes vitres, des glaces, des cabinets intimes, tout un mobilier de luxe et de confort sont désormais communs.¹⁰⁶

Mais le luxe et la volupté de l'Orient peuvent aussi servir de point de départ à une critique du pouvoir. Les effets de l'abondance matériel et des billets du Système sont abondamment visibles dans le texte de l'abbé Prévost, *Les aventures de Pomponius* (1724) qui nous fournit une courte histoire de la Régence. La tentation de la richesse va pousser un « prince Germain » à prendre « une résolution indigne de son rang » : poignarder un courtier de banque pour lui voler ses effets.¹⁰⁷ Selon Prévost, le luxe associé au Système privilégie un dérèglement des mœurs et une vulgarisation du plaisir, surtout celui de la chair.¹⁰⁸ La littérature peut donc effectivement utiliser cet abandon aux passions pour diffamer les autorités, la haute noblesse et surtout le Régent en pointant du doigt l'hypocrisie avec laquelle la noblesse se dit moralement supérieure. Ces personnages en proie aux passions déréglées sont d'ailleurs dépeints comme étant facilement manipulés par leurs ministres et maîtresses, comme nous le verrons plus tard. Ce sont justement les rapports sexuels qui sont chez Prévost symptomatique d'une transformation morale au sein des classes dirigeantes, visible à travers les appétits sexuels quasiment despotiques du Régent. Nous est rapportée une scène de viol où sa fille, la duchesse de Berry, est complice: « quand [de Berry] l'entend arriver elle se lève, et passant par derrière la chaise de la dame, elle la renverse à terre avec la chaise et dit à son père qu'il l'avait belle. »¹⁰⁹ La mentalité du Régent est celui d'un homme qui ne songe qu'au plaisir sans prendre en compte les conséquences : il croit toute femme à la Cour à sa portée.

¹⁰⁶ Pp. 116-17, Meyer, voir aussi Pardailhe-Galabrun, Annick. *La naissance de l'intime: 3000 foyers parisiens, XVIIème-XVIIIème siècles*. Paris: Presses Universitaires de France, 1988. Print.

¹⁰⁷ P. 184 Prévost

¹⁰⁸ P. 105 Meyer

¹⁰⁹ P. 179 Prévost

Il existe donc un lien entre les amours du Régent, qui sont selon les romanciers de la Régence hors norme, et un pouvoir arbitraire, perçu comme un despotisme, qui s'établit après 1718. Sa politique qui tente de changer radicalement plusieurs aspects du fonctionnement politique et économique du royaume serait un affront aux traditions politiques et économiques du royaume, tout comme sa prétendue relation incestueuse avec sa fille n'est pas conforme aux normes de la société et de la morale chrétienne. Prévost multiplie en effet les allusions à l'inceste (« il aima ses enfants... »), en même temps qu'il met en évidence un durcissement de l'autorité royale (« [il] fit sentir son autorité a ceux qui avaient voulu lui disputer le gouvernement »).¹¹⁰ La dissipation sexuelle accompagne donc la mise en place d'une politique autoritaire. Si son roman présente un portrait contrasté du prince, les chapitres qui portent sur la phase 'absolue' de la Régence marquent une rupture avec la période où « il [partage] les affaires [d'Etat] entre les seigneurs ».¹¹¹ Le Régent devient progressivement l'unique détenteur du pouvoir à Paris : quand « le sénat [Parlement de Paris] [semble] vouloir partager l'autorité souveraine », il est humilié « en toutes manières ».¹¹² Le Régent trouve le comportement de son parlement « de plus en plus odieuse » et décide de l'exiler à Pontoise en 1720.¹¹³ Les relations avec le parlement peuvent servir de mesure à l'étendue de l'autorité royale, et l'exil du Parlement semble ici dépendre uniquement de l'humeur arbitraire du prince. De même, le Régent n'hésite plus désormais à mater toute tentative de rébellion d'une main de fer comme le montre sa réaction face à la conspiration de Cellamare :

On les sépara [le comte et la comtesse de Maine], et on les exila aussi bien que les princes leurs enfants en différents endroits. On mit aux arrêts presque tous leurs domestiques et leurs officiers, même jusqu'à des filles de leur maison. On arrêta

¹¹⁰ P. 126 Prévost

¹¹¹ P. 164 Prévost

¹¹² P. 181 Prévost

¹¹³ P. 181 Prévost

pareillement une infinité d'autres personnes de distinction, que l'on accusait d'avoir eu part à la conjuration.¹¹⁴

La réaction du Régent est violente et soudaine et englobe toute personne qui aurait pu vouloir s'attaquer au pouvoir royal, sans se soucier des conséquences des arrestations. Philippe d'Orléans perd progressivement l'insouciance et la légèreté qui avaient marqués la première partie de son règne. Si le prince était connu pour sa position indulgente envers les pamphlétaires qui le ciblaient (il « ne fit que s'en moquer »), Prévost suggère également un nouveau côté violent dans cette réponse souveraine qui se met en place dans l'absolutisme : « peut-être qu'une main vengeresse éteindra un jour dans le sang cette fureur de rimer. »¹¹⁵ Cette nouvelle attitude violente est également visible dans la froideur machiavélique avec laquelle le prince envisage les bouleversements économiques du système. A l'encontre de l'image du roi comme 'père nourricier' qui se préoccupe du peuple, le Régent est dépeint comme un homme qui fait sentir son autorité par la peur qu'il engendre chez ses sujets. Or, cette peur de la rétribution du prince constitue chez Montesquieu l'un des fondements du régime despotique oriental : « Un persan, qui par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrâce du prince est sûr de mourir. »¹¹⁶ Les banqueroutes des particuliers qui ont suivi l'effondrement du Système de Law en 1720 ne sont perçues que selon la perspective du souverain despotique qui a peur de perdre les rênes du pouvoir : « il n'était pas fâché de diminuer les facultés d'un peuple mutin et séditieux qui aurait pu favoriser un parti qui lui était opposé. »¹¹⁷ Le travestissement à l'oriental sert donc plus à établir des parallèles avec les effets néfastes du luxe (dans la forme du Système) et du gouvernement despotique qu'à mettre en scène un Orient réaliste.

¹¹⁴ P. 178 Prévost

¹¹⁵ P. 187 Prévost

¹¹⁶ P. 268 Montesquieu

¹¹⁷ P. 171 Prévost

Les monstres de la Régence : ministres et maîtresses

Mais la critique du pouvoir ne vise pas uniquement le Régent lui-même et s'étend progressivement à l'entourage royal qui exploite censément le dérèglement du souverain à son profit. L'influence que manient les ministres et les maîtresses à la cour est soulignée à plusieurs reprises par Montesquieu dans ses *Lettres persanes*, où la nature du règne dépend entièrement de ces derniers : « l'on ne peut jamais connaître le caractère des rois d'Occident jusqu'à ce qu'ils aient passé par les deux grandes épreuves de leur maîtresse et de leur confesseur ». ¹¹⁸ Ce groupe exclusif, auquel on pourrait ajouter les premiers ministres et autres 'hommes forts' de l'administration royale, sont censés « se saisir de l'esprit » du roi, et leur influence est bien vaste dans la version des faits qui nous est donnée par les voyageurs persans. ¹¹⁹ L'influence des femmes de la cour est soulignée car elles semblent être à l'origine de toutes les décisions de chaque puissant : « il n'y a personne qui ait quelque emploi a la Cour, dans Paris ou dans les provinces qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les grâces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. » ¹²⁰ Montesquieu attire l'attention du lecteur sur ce pouvoir caché par une lente amplification du pouvoir féminin dans le texte ; d'abord son narrateur détaille le pouvoir de la maîtresse sur le roi, puis le règne des femmes à la cour, pour enfin conclure que « les femmes en général gouvernent ». ¹²¹

Si la politique des grands n'est que le résultat de l'influence de leur entourage, ce sont moins les femmes qui sont diabolisées par leurs actions que les ministres. Ces derniers sont à l'origine même des mauvaises idées qui sont appliquées par le roi car « il n'y a presque jamais de

¹¹⁸ P. 280 Montesquieu

¹¹⁹ P. 280, Montesquieu

¹²⁰ P. 281 Montesquieu

¹²¹ P. 281 Montesquieu

prince si méchant que son ministre ne le soit encore d'avantage ». ¹²² Cette influence dangereuse des ministres est d'autant plus efficace qu'ils font appel non à la raison du prince mais à ses passions : « un prince a des passions ; le ministre les remue. » ¹²³ Le ministre exerce son pouvoir à travers un contrôle des plaisirs du prince qui le rend indispensable à la cour. Les attaques contre les principaux ministres de la Régence ciblent surtout l'abbé Dubois, l'ancien précepteur de Philippe d'Orléans, qui est dépeint comme le ministre des plaisirs du Régent. C'est à travers des actes de bassesse qu'il obtient son pouvoir politique : il s'agissait d'un homme « qui n'avait d'autre capacité que celle de savoir déterrer chaque jour des femmes de toute condition pour les plaisirs de son maître ». ¹²⁴ Cette action de déterrer suggère que c'est une action illicite qu'effectue le ministre comme si ces femmes 'détérées' n'étaient en effet que des cadavres. Tout chez Dubois suggère que ce n'est pas par le mérite qu'il a pu atteindre une telle position de pouvoir car il n'est qu'un roturier (de « naissance obscure ») et car sa physionomie « rude et basse » semble refléter son caractère. ¹²⁵

Les romans en question démontrent le réel danger de cette influence ministérielle sur la politique du royaume, car le lien entre les amours du roi et sa fonction politique est bien fort. Le ministre s'impose comme seul dirigeant du pays et le Régent se montre incapable de contrôler son influence. Dubois par exemple détenait une « si grande autorité, que souvent il osa refuser [...] des grâces ou des places qu'Ali Homajou [Philippe d'Orléans] avait accordées. » ¹²⁶ Chez Montesquieu, le ministre Law s'impose comme une figure de monarque et semble supplanter le Régent. Les conséquences de ce monopole politique acquis par le ministre sont dangereuses pour la totalité du royaume car « le prince imprime le caractère de son esprit à la Cour » et car son

¹²² P. 327 Montesquieu

¹²³ P. 327 Montesquieu

¹²⁴ P. 7 Toussaint

¹²⁵ P. 6 Toussaint

¹²⁶ P. 7 Toussaint

âme sert même de « moule qui donne forme à tous les autres ». ¹²⁷ Un ministre qui prend le pouvoir peut donc influencer le royaume et changer sa nature fondamentale : « une nation, naturellement généreuse, [est] pervertie en un instant, depuis le dernier de ses sujets jusqu'aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre. » ¹²⁸ En effet, le royaume est transformé par Law à son gré, car « Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant ». ¹²⁹ Ainsi la figure du ministre influent et pervers, si visible dans la littérature lors du règne de Louis XV, est déjà une figure d'angoisses mise en évidence lors de la Régence. Si le trope du mauvais conseiller a sans doute toujours servi de bouclier contre la critique du roi, il fut désormais plus rependu grâce à la culture d'impression et plus persuasif pendant cette période de Régence car le roi est toujours enfant. ¹³⁰

La relation entre le pouvoir royal et la littérature permet donc une vive critique des transformations sociales, économiques et politiques qui caractérisent cette première période du XVIIIème siècle français. Mais il y a aussi une tentative de comprendre comment les divers bouleversements de la Régence changèrent les anciennes traditions et l'ordre social du royaume. Car il s'agissait d'un véritable choc culturel : la génération de Crébillon, de Voltaire, et de Prévost dut réconcilier de nouvelles manières de penser et de vivre, plus libertines et luxueuses, avec des habitudes 'ancestrales' qui étaient de plus en plus remises en question. ¹³¹ Il n'est donc pas surprenant qu'un important débat culturel se déroulât dans les années 1720, débat dans lequel l'opinion de la République des Lettres joua un rôle plus important grâce à l'intégration du fait

¹²⁷ P. 261 Montesquieu

¹²⁸ P. 392 Montesquieu

¹²⁹ P. 357 Montesquieu

¹³⁰ Le rôle des ministres et les remaniements périodiques des conseillers du roi n'étaient justement pas présents dans les représentations officielles : les almanachs royaux ont tendance à dépeindre l'administration royale sous les traits de l'immobilisme. Cf. Sarrazin, Véronique. "Lectures politiques des almanachs au XVIIIe siècle." *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*. Ed. Pierre Rézat and Ed. Henri Duranton. Saint-Etienne: Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999. Print.

¹³¹ P. 103, Meyer

contemporain au sein de la littérature. La critique était certes présente, mais ces textes se caractérisaient également par une ambiguïté importante qui laisse entendre que la multiplicité de l'opinion était désormais la règle. On ne peut ni accepter comme parole d'évangile le récit officiel ni le réfuter entièrement. A l'image de cette Régence qui oscille entre autoritarisme et avant-gardisme politique, la réalité politique comportait un mélange de bonnes et de mauvaises idées que le lecteur devait apprendre à distinguer. C'est le rôle de cette littérature clandestine de transformer la relation entre lecteur et texte en proposant au lecteur de l'époque une multiplicité de voix et d'interprétations.

III. Une étape importante de la désacralisation royale ?

Le rôle crucial que joue le roi dans la France de l'époque moderne, ainsi que sa place omniprésente dans les pensées et les écrits de ses sujets, font des représentations royales l'un des plus importants domaines de la littérature clandestine. L'intégration de la personne royale, de ses maîtresses et de ses ministres dans des œuvres fictives, qui proposent au lecteur de dévoiler le fonctionnement de la Cour à travers des anecdotes, permet d'ébranler progressivement le prestige de la Couronne. En effet, sans adopter une vision téléologique de l'histoire qui annoncerait de toutes parts la Révolution de 1789, l'on peut s'interroger sur le rôle que les représentations clandestines du souverain ont pu jouer dans la désacralisation de la monarchie française. Il s'agit d'un changement fondamental dans la manière dont est perçu le roi, qui perd progressivement sa nature sacrée et symbolique, mais aussi des rapports qu'entretient le lecteur avec l'acte de la lecture. L'espace romanesque est maintenant un lieu de débat et d'opinion personnelle qui échappe aux liens de dépendance et de mécénat royal qui caractérisent l'Ancien Régime. Si déjà sous le règne de Louis XIV la puissance royale dérive en majorité de son corps physique¹³², la Régence représente sans doute une étape importante dans ce processus, car pour la première fois le royaume possède un régent mâle qui exerce les pouvoirs du roi sans pour autant l'être. Le duo du jeune Louis XV et de Philippe d'Orléans représenterait-il donc une véritable séparation des corps royaux ?

La littérature, contrepoids de l'opinion populaire et pamphlétaire ?

Il est certain que les écrits clandestins qui portent sur le Régent et ses ministres ont tendance à dresser un portrait noir de cet ensemble de 'débauchés' qui, à en croire les textes, seraient prêts à transformer profondément le royaume à leur gré et pour leur profit (cf. le

¹³² Notamment à travers l'imagerie du 'roi de guerre' perpétuée dans les représentations officielles. P. 74 Cornette

Système de Law). Mais cette vision noire de la Régence, qui d'une manière importante a influencé la version des faits léguée à la postérité, est bien plus répandue dans un corpus important de pamphlets qui dénonce haut et fort la politique et le caractère du prince.¹³³ Le Régent a de nombreux ennemis dont le duc du Maine, chef du parti de l'ancienne cour et des légitimés de Louis XIV, ou encore le Parlement de Paris, qui se brouilla ouvertement et à maintes reprises avec le pouvoir royal. Le pamphlétaire, qui s'en prend à Philippe d'Orléans pour son avarice, son ambition de prendre le trône, et ses mœurs outrées, sert en effet d'instrument dans une importante campagne de diffamation dont les *Philippiques*, odes calomnieuses commandés par du Maine, pourraient servir de parangon.¹³⁴ Pour comprendre la teneur des remarques, il nous suffit de citer cette épitaphe fictive du Régent, publiée anonymement :

Je fus voluptueux, ambitieux, avare,
Tuteur de l'enfant roi, j'absorbai tout son bien;
Passant, j'aurais plus fait si la Parque barbare,
Sur le point d'être tout ne m'eût réduit à rien.¹³⁵

L'auteur prend soin ici de jeter lumière sur les tendances de débauché du souverain et ses ambitions au trône, un portrait tout à fait péjoratif. Contrairement aux pamphlets, la littérature des années 1720 présente au lecteur une vision beaucoup plus positive du Régent, qui est plutôt dépeint comme le seul homme capable de gouverner la France pendant une période politique volatile : « les Grands, qui appréhendaient les désordres inévitables d'une guerre civile, ne lui eussent cédé de bonne grâce [la régence] ». ¹³⁶

¹³³ Ferret, Olivier. « Philippe d'Orléans dans les pièces manuscrites du temps de la Régence. » *Le Régent, entre fable et histoire*. Ed. Denis Reynaud and Ed. Chantal Thomas. Paris: CNRS Editions, 2003. Print. P. 64.

¹³⁴ Duranton, Henri. "Les Philippiques." *Le Régent, entre fable et histoire*. Ed. Denis Reynaud and Ed. Chantal Thomas. Paris: CNRS Editions, 2003. Print. P. 90.

¹³⁵ P. 63 Ferret

¹³⁶ P. 124 Prévost

Le portrait détaillé que Prévost brosse du Régent dans *Pomponius* est en effet très positif, voire flatteur, il y passerait pour « le seigneur le plus accompli, le meilleur capitaine, et le plus sage conseiller de son temps. »¹³⁷ Une fois au pouvoir, le Régent est présenté comme un homme qui sait gérer les dettes importantes de l'Etat et joue un rôle important dans le fonctionnement de l'administration royale (« jamais on n'avait vu régner un prince si actif et si vigilant ») sans pour autant monopoliser le pouvoir : « il divisa les affaires en différents conseils ». ¹³⁸ Prévost, tout comme Montesquieu, prône une monarchie éclairée, capable de partager le pouvoir avec la noblesse du royaume. L'image est donc essentiellement positive, au point qu'un des visiteurs romains demande au bibliothécaire Samar : « n'êtes-vous point panégyriste de votre métier ? »¹³⁹ La réponse de Samar peut nous instruire sur le rôle que joue le roman dans les constructions de l'image du Régent, car il insiste qu'il « ne vend pas [ses] louanges au poids de l'or ». ¹⁴⁰ Il y a donc un rejet de l'usage du roman comme outil politique soit pour prendre la défense du pouvoir, soit pour propager des libelles. L'objectif est au contraire une certaine objectivité : « je sais rendre justice au mérite, mais n'exigez rien d'avantage de moi. »¹⁴¹

Cette objectivité permet de mettre en scène simultanément des passages flatteurs et des passages diffamatoires qui aboutissent à une ambiguïté importante concernant le sens de l'œuvre. Si le décodage des anagrammes et autres travestissements de ce roman à clé n'est pas difficile, le ton de l'œuvre, que Prévost fait malignement osciller entre celui de la satire et celui de l'éloge, pose problème pour le lecteur qui s'attend à une vision plus univoque de la Régence.¹⁴² La critique contemporaine s'interroge en effet sur l'objectif de l'auteur : « on ne sait souvent s'il

¹³⁷ P. 124 Prévost

¹³⁸ Pp. 126, 164 Prévost

¹³⁹ P. 126 Prévost

¹⁴⁰ P. 126 Prévost

¹⁴¹ P. 126 Prévost

¹⁴² P. 111 Burel

veut qu'on croie ce qu'il dit ou bien le contraire. »¹⁴³ Prévost cherche à instaurer le doute chez son lecteur dès sa préface avec une formule ambiguë : « on prendra pour des contre-vérités tout ce que j'ai dit en faveur du prince de Relosan, et [on] s'imaginera que plus je le défends, plus je dois être suspect de critique. »¹⁴⁴ Le comportement de 'Relosan' reflète cette ambiguïté car il peut être parfois clément (« Relosan par grandeur d'âme, laissa cette témérité impunie. Tout le monde admira sa modération. ») et parfois assez brutal et intimidant dans son traitement de l'insubordination : « le prince de Relosan fit couper le cou à trois des plus factieux : les autres s'enfuirent ». ¹⁴⁵ Mais au-delà des simples faits, le narrateur prévostien présente à son lecteur un portrait du prince qui comprend deux visions du roi : d'un côté le Régent comme un gouvernant parfait et de l'autre comme un homme pur et simple avec des vices ordinaires.¹⁴⁶

Pour ce faire, les 'mauvais discours' prennent place à côté d'une version plus traditionnelle de l'histoire. Le narrateur se soucie de représenter les faits selon la version 'officielle' ou historiographique de l'histoire sans la remettre directement en question, mais il présente également au lecteur les mauvais bruits que le peuple a su inventer et qui sont invariablement médisances et anecdotes sulfureuses. Ces deux registres peuvent donc coexister dans un même texte, et souvent proposer deux explications parallèles pour un même fait. Ainsi, quand le Régent est rendu borgne, l'explication que donne le narrateur est d'abord médicale : « il se sentit frappé d'un furieux mal de tête [...] la fluxion se déchargeant sur l'œil, elle l'endommagea si fort, que les médecins crurent qu'il le perdrait ». ¹⁴⁷ Le narrateur ne se limite pas à ce récit 'officiel' et rapporte également les paroles du « peuple toujours médisant » qui « fit

¹⁴³ Sgard, Jean *Prévost romancier*, Paris : Jose Corti 1968. Print. P. 53. Témoignage pris des archives manuscrites et texte cité dans *Le Régent, entre fable et histoire*

¹⁴⁴ P. 3 de l'épître, Prévost

¹⁴⁵ Pp. 174, 181 Prévost

¹⁴⁶ Engels, Jens Ivo "Dénigrer, espérer, assumer la réalité. Le roi de France perçu par ses sujets, 1680-1750 » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 50-3 juillet-septembre 2003. P. 105.

¹⁴⁷ P. 179 Prévost

courir une histoire désavantageuse au prince ». ¹⁴⁸ Même si le narrateur se range du côté de l'administration royale (puisqu'il insinue que ces 'mauvais discours' ne peuvent être que faux), il relate quand même la version alternative des faits, où la blessure est le résultat d'un « coup de pied au visage » encouru lors d'une tentative de viol d'une dame de la Cour. ¹⁴⁹ L'amas anonyme du peuple qui propage les rumeurs est présent non seulement à travers ses paroles, mais aussi par sa présence physique, sous la forme d'un 'on' invisible : « On se soulève. On va séditieusement entourer le palais du prince [...] ». ¹⁵⁰ Comme ses contemporains, si le narrateur donne voix à cet amas anonyme, il méprise assez le petit peuple pour ne pas chercher à distinguer entre les individus qui le composent.

Si la présence du peuple de Paris dans ce récit de l'histoire politique et économique de la Régence est à elle seule intéressante, le lecteur ne peut s'empêcher de remarquer que l'effet principal de l'« éloge ambigu » que nous présente Prévost est une remise en question de la singularité du récit historique officiel. A travers son texte qui porte l'éloge jusqu'à la flatterie tout en révélant au lecteur une multitude d'histoires scandaleuses, l'auteur se moque de celui qui prétend déterminer une seule interprétation des actions et des paroles du roi. ¹⁵¹ Comme nous le fait remarquer Jens Ivo Engels dans son étude *Dénigrer, espérer, assumer la réalité*, quand l'univocité du récit est remise en question, cela privilégie une multiplicité d'explications et valorise ainsi le point de vue de l'individu. Car c'est maintenant au lecteur de trouver le « juste milieu » de la représentation monarchique, c'est-à-dire de juger par lui-même des mérites de la politique du Régent. ¹⁵² Cette moquerie est présente de manière subtile chez Prévost, qui mine ses

¹⁴⁸ P. 179 Prévost

¹⁴⁹ P. 180 Prévost

¹⁵⁰ P. 170 Prévost

¹⁵¹ P. 108 Engels

¹⁵² P. 108 Engels, mais voir également Farge, Arlette. *Subversive words: Public opinion in eighteenth-century France*. University Park, PA: Pennsylvania State University Press, 1995. Print. P. 45.

propres passages élogieux par de petits clins d'œil au lecteur. Il prendra soin d'inclure une petite référence à la fin d'un long passage qui remet en cause tout le texte qui le précède :

Il sut braver les périls sans hasarder l'Etat, retint le peuple et les princes dans le respect, fit sentir son autorité à ceux qui avaient voulu lui disputer le gouvernement, et fit convenir tout le monde que, depuis l'origine de la monarchie, jamais on n'avait vu régner un prince si actif et si vigilant. Il méprisa le sénat [parlement de Paris], jusqu'à le rappeler de son exil, lui rendre son autorité, et donner sa confiance à son ministre, moins par timidité, que pour apprendre aux sénateurs, que, puisqu'il pouvait régner sans eux, il ne craignait pas qu'ils osassent tenter de vouloir régner avec lui. Il aima ses enfants...¹⁵³

Ce long passage loue de manière répétitive la politique de Philippe d'Orléans jusqu'à ce que le lecteur s'attende à un certain ton pour le texte. Il accepte de prime abord cette vision positive du Régent car l'auteur lui présente un pastiche de la vision officielle du prince, mais la fin du passage met l'accent sur la dernière phrase, qui se distingue par l'ellipse et sa brièveté qui contraste avec la phrase précédente. Le narrateur Samar est interrompu par un de ses interlocuteurs et le sens de la phrase n'est jamais révélé au lecteur, mais ce dernier ne peut s'empêcher de penser aux relations incestueuses qui auraient existé entre le Régent et sa fille.¹⁵⁴ Le sens du passage est tout de suite transformé, car l'éloge est mêlé d'ambiguïté. C'est donc moins le Régent lui-même que Prévost prend pour cible que la voix univoque du discours officiel, associé avec les pratiques culturelles absolutistes. Le texte participe effectivement à un processus de transformation de la lecture qui continue au fil du siècle car le rapport lecteur-œuvre littéraire-histoire se détache des liens de dépendance et d'obéissance qui sont le fondement de l'Ancien Régime.¹⁵⁵ Prévost met en scène une désacralisation, non de la monarchie, mais de la lecture elle-même car le lecteur développe maintenant son opinion personnelle et n'accepte la version officielle des faits qu'avec scepticisme.

¹⁵³ P. 126 Prévost

¹⁵⁴ P. 169 Crawford

¹⁵⁵ P. 115 Chartier

La Régence des années 1740

Vingt ans plus tard, Philippe d'Orléans fait une fois de plus figure dans des romans de dévoilement, mais cette fois-ci la Régence ne constitue qu'un prélude qui précède une histoire du règne de Louis XV. Par contre, on note une transformation importante dans les représentations du Régent dans cette 'deuxième vague', à partir des années 1740, où la littérature continue de remettre en question la sacralité du roi. Le Régent ne figure donc plus comme le personnage principal dans cette littérature révélatrice mais joue un rôle tout aussi important dans la critique de la monarchie puisqu'il sera converti en combattant luttant contre un mouvement absolutiste en place depuis Louis XIII. Cette époque représente en effet une période de transition politique à l'image de la Régence, car Louis XV annonce en 1743 son intention de régner seul après la mort de son premier ministre, le cardinal Fleury.¹⁵⁶ Il y a donc une certaine appréhension chez les élites, qui peuvent craindre un retour à l'absolutisme de Louis XIV. De même, la vie très à l'écart que mène Louis XV entraîne des inquiétudes concernant la nature de son caractère, qui est peu connu. Philippe d'Orléans se dresse alors comme un prince raisonnable, et une personne tout aussi privée, qui pourrait servir d'exemple à Louis XV. Il n'est donc pas surprenant que les descriptions du prince soient toujours élogieuses dans les textes de Crébillon fils (*Les amours de Zeokinizul*, 1740) et de Toussaint (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, 1745). Pourtant, le cadre du récit est ici bien différent, car les auteurs envisagent la Régence dans un contexte plus large.

Dans ces allégories à clé, la Régence est en effet présentée dans le contexte d'une montée victorieuse de l'absolutisme sous le règne précédent qui comprend également la régence d'Anne d'Autriche (et le combat anti-absolutiste de la Fronde entre 1648 et 1653). Crébillon fils dépeint la monarchie comme une institution dotée d'une véritable soif de pouvoir, car les monarques

¹⁵⁶ P. 167 Cornette

« faisaient consister leur puissance dans le poids des fers dont ils chargent leurs sujets ». ¹⁵⁷ Une opposition est construite entre, d'un côté, un équilibre originel entre les états du royaume, la « juste proportion qui doit être entre tous les ordres de leurs Etats » et, de l'autre, un projet ambitieux de la monarchie qui cherche à dissoudre cet équilibre à son profit : « ils travaillaient depuis plusieurs siècles à établir le pouvoir arbitraire, et les deux derniers surtout ont frappé de grands coups pour arriver à cet injuste but. » ¹⁵⁸ L'auteur souligne une accélération de ce processus au cours de l'époque moderne sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, quand le gouvernement est devenu « purement despotique » et quand les « lois et les états ne furent plus que de vains fantômes, qu'il était en [leur] pouvoir de faire paraître ou d'anéantir à [leur] gré. » ¹⁵⁹ Le roi despotique piétine les anciennes valeurs du royaume sans se soucier de la tradition ni du pouvoir de la noblesse : « l'homme d'épée et le bourgeois, pouvant prétendre aux mêmes honneurs [...] il n'y eut plus entre eux aucune différence ». ¹⁶⁰

Le testament de Louis XIV fait justement partie de cette attaque contre les anciennes traditions du royaume, car ce dernier avait tenté d'écarter Philippe d'Orléans du pouvoir en l'excluant de la charge de l'éducation du jeune roi ainsi qu'en créant un conseil de régence qui limiterait l'influence de son neveu. Pour Toussaint également, l'optique est celle d'un « prince d'un génie supérieur, et possédant toutes les qualités nécessaires pour conduire un grand état » qui voit son pouvoir limité par l'arbitraire de la monarchie 'despotique' à cause d' « un amour paternel aveugle [envers le duc du Maine] et [d'] une ancienne haine [...] sur un fondement assez léger ». ¹⁶¹ Encore une fois, les « droits de la nature et du sang » sont remis en cause par la

¹⁵⁷ Crébillon, Claude-Prospér Jolyot de. *Les amours de Zeokinizul, roi des Korifans*. Edition 1748. Charleston, SC USA: Nabu Press, 2010. Print. P. 9.

¹⁵⁸ Pp. 9-10 Crébillon fils

¹⁵⁹ P. 12 Crébillon fils

¹⁶⁰ P. 12 Crébillon fils

¹⁶¹ P. 2 Toussaint

monarchie absolue, mais chez Toussaint, le Régent devient une figure capable de résister aux désirs despotiques du feu roi, car il fait casser le testament du roi et s'installe comme le seul régent aux dépens du duc du Maine et du comte de Toulouse. L'audace de Louis XIV, qui « voulut faire régner encore après lui cette autorité absolue » est soulignée par une exclamation qui ridiculise la proposition : « Mais que les hommes s'abusent ! »¹⁶² L'audace du feu roi, qui veut mettre ses fils illégitimes sur le trône de la France, est ici soulignée car dans son emportement autoritaire Louis XIV aurait voulu diluer les liens de sang de la maison de Bourbon. En effet, l'examen du testament du Roi-Soleil par le parlement de Paris est justement transformé en véritable cour de justice où les 'crimes' du roi défunt peuvent être jugés par « cette assemblée [le parlement] qui représente la nation ».¹⁶³ Le parlement déclare que le droit à la régence en est un que « le feu *sophi* n'avait dû ni pu transmettre à d'autres à son préjudice ».¹⁶⁴

La victoire de Philippe d'Orléans est ainsi moins individuelle que collective. Le mouvement anti-absolutiste qu'il représente se compose d'une coalition de forces, dont le parlement de Paris et une certaine faction de la noblesse, d'où viennent le « grand nombre de ses partisans ».¹⁶⁵ Le choix de briser le testament du roi, même s'il est influencé par l'éloquence de Philippe, est fait en corps par toute une multitude de parlementaires : « tous les suffrages se réunirent en sa faveur ».¹⁶⁶ L'accent est mis sur la multiplicité des voix qui contraste avec le dessein 'despotique' imputé à Louis XIV : « cet acte de politique et d'autorité *tout ensemble* [emphase ajoutée par moi] ».¹⁶⁷ Cet exemple de pouvoir partagé est aussi une victoire pour les lois fondamentales de la nation, car « l'autorité se trouvait entre les mains d'un prince à

¹⁶² Pp. 2-3 Toussaint

¹⁶³ P. 3 Toussaint

¹⁶⁴ P. 4 Toussaint

¹⁶⁵ P. 20 Crébillon fils

¹⁶⁶ P. 4 Toussaint

¹⁶⁷ Pp. 4-5 Toussaint

qui on convenait qu'elle était légitimement due ». ¹⁶⁸ Le Régent a donc les intérêts du royaume à cœur (ainsi que, provisoirement, ceux du parlement) quand il manie le pouvoir royal, et peut servir d'exemple à Louis XV aux yeux de l'auteur. Mais pour ce faire, il faut également restituer la réputation du souverain intérimaire qui n'est guère bonne. Il y a donc une prise en compte de la campagne de 'mauvais discours' dirigée contre lui : « il n'est point d'indignités auxquelles ils ne se portassent pour le rendre odieux. » ¹⁶⁹

D'abord, l'accent est mis sur la stabilité politique de cette période et l'importance de la succession royale pour Philippe d'Orléans : « il engagea le jeune roi à se choisir une épouse, et démentit par-là les vues indignes que lui avaient prêté ses ennemis. » ¹⁷⁰ Désormais, les ministres seront responsables de la mauvaise politique : le Régent est ainsi libéré de toute culpabilité en ce qui concerne l'aventure de Law. Pour le narrateur de Toussaint, « on ne peut douter qu'il sentit tout le faux » du projet, mais « le désordre ne pouvait être réparé que par un désordre plus grand. » ¹⁷¹ Les réussites de Philippe d'Orléans dans le domaine économique sont justement accentuées par le texte. On oppose un portrait morne de la situation économique à la mort de Louis XIV (« le royaume était dans la crise la plus violente ») avec les progrès qui ont été faits ensuite : « le premier soin d'Ali-Homajou fut de se faire rendre compte de l'état des finances ». ¹⁷² Si les mentions des libelles contre le Régent sont toujours présentes, un nouvel objectif est fixé par le narrateur car il veut prouver leur fausseté. Philippe d'Orléans est devenu le symbole d'une monarchie plus raisonnée, qui s'appuie sur les élites du royaume et ne cherche pas à changer le rapport des forces entre la noblesse et la monarchie.

¹⁶⁸ P. 5 Toussaint

¹⁶⁹ P. 20 Crébillon fils

¹⁷⁰ P. 22 Crébillon fils

¹⁷¹ Pp. 16-7 Toussaint

¹⁷² P. 4 Toussaint

Le roi et son régent : la séparation des corps royaux ?

Il faut enfin noter l'importante séparation qui existe entre le jeune Louis XV, qui est essentiellement absent du discours politique jusqu'à sa majorité, et le Régent qui est placé au centre de l'action sur ce front. Alors que la politique du Régent est continuellement remise en cause, les rares mentions du roi témoignent plutôt d'un amour pour le souverain et d'un certain espoir pour le règne à venir. Ainsi Montesquieu présente-t-il une vision très positive du jeune monarque qui présage un règne très heureux pour le royaume, à l'inverse des pratiques destructrices, tant morales qu'économiques, qui abondaient pendant la Régence : « une belle éducation semble concourir avec un heureux naturel et promet déjà un grand prince ». ¹⁷³ En effet, un contraste est établi entre le roi et son régent, et les opposants politiques de Philippe d'Orléans ont souvent les intérêts du prince mineur à cœur : « colorant leur révolte de leur zèle pour Zeokinizul, dont ils disaient les jours en danger, ils tramèrent avec l'étranger ». ¹⁷⁴ Les rumeurs iront jusqu'à accuser le Régent d'une tentative d'empoisonnement du jeune roi pour monter lui-même sur le trône : « d'autres répandirent le bruit que le prince ayant mis un jour une poussière odoriférante sur la main du jeune roi [...] le gouverneur du jeune roi souffla la poussière, et fit laver la main du roi comme si on y eut mis du poison. » ¹⁷⁵

Une différence fondamentale existe donc entre les représentations respectives de ces deux personnages, qui peuvent représenter deux côtés du pouvoir royal. Alors que le Régent détient tout le pouvoir royal pendant la minorité de Louis XV, son pouvoir ne dépasse pas le domaine pratique. Il n'est jamais roi dans le sens symbolique ou fondamental mais remplit uniquement les fonctions administratives du monarque. Or, on peut voir dans cette dissociation une division des deux corps du roi, le corps physique qui représente la personne du roi et le corps symbolique,

¹⁷³ P. 280 Montesquieu

¹⁷⁴ P. 21 Crébillon fils

¹⁷⁵ P. 190 Prévost

l'incarnation de l'Etat.¹⁷⁶ L'image qui est donnée du roi par ses sujets, le « roi de perception » selon Engels, oscille entre deux processus parallèles de banalisation et de mythification par lesquels l'image du roi est rendue ambiguë et dynamique.¹⁷⁷ La littérature à clé de la première moitié du XVIII^{ème} siècle privilégie ce portrait complexe du souverain par une attaque contre la propagande royale univoque et la mise en scène d'une multiplicité de conceptions du roi. La désacralisation de la lecture, si visible dans le nouveau rapport entre lecteur et lecture, encourage cette notion de la nature fragmentaire de la vérité en sapant les liens d'obéissance dus au récit officiel. Le lecteur se forge une opinion personnelle du comportement royal qui peut varier selon les circonstances, d'où le dynamisme de l'imagerie royale.

La Régence rend possible ce phénomène d'oscillation à travers la séparation des deux processus de transformation entre deux personnes. D'un côté, le jeune Louis XV représente 'l'usage symbolique' du roi car il incarne le roi en tant qu'idée et l'espérance d'un meilleur avenir.¹⁷⁸ De l'autre, Philippe d'Orléans représente 'l'usage pratique' du roi, qui correspond à une image plus réaliste du roi et au mouvement de banalisation. Le Régent se charge des décisions quotidiennes, et subit la critique qui tente de le dépeindre comme un homme motivé par les considérations matérielles (richesse, amour, pouvoir), tandis que Louis XV, au-dessus de tout reproche, n'est présent dans ces histoires politiques que de manière symbolique. Justement, quand Philippe d'Orléans fut nommé régent par le parlement de Paris en 1715, Louis XV se trouvait à Versailles et ne fit que confirmer symboliquement leur décision. En effet, l'autorité du roi est devenue indépendante de sa personne, ce qui représente une étape importante dans la

¹⁷⁶ Apostolidès, Jean-Marie. *Le roi machine, spectacle et politique au temps de Louis XIV*. Paris: Editions de Minuit, 1981. Print. P. 11.

¹⁷⁷ P. 126 Engels

¹⁷⁸ P. 126 Engels

désacralisation de la monarchie.¹⁷⁹ Les différences sont augmentées par le style de vie du Régent, qui abandonna la vie cérémoniale et réglementée à Versailles pour vivre d'une manière bien plus intime et souple au Palais Royal à Paris. La réduction des cérémonies publiques telles que le repas royal, le lever du Régent, ou encore la messe quotidienne est associée à un processus de privatisation de la vie de la noblesse de cour après la transition à Paris. Alors que le Régent est en train d'adopter un style de vie plus intime, le fait qu'il représente la personne publique du roi favorise la conception selon laquelle la vie privée est importante du point de vue politique et devient ainsi objet de consommation publique.¹⁸⁰

La Régence échappe donc à la tradition de la représentation royale, car le régent est habituellement la reine mère, censée faire preuve d'une dévotion inconditionnelle envers son fils.¹⁸¹ Mais dans le cas de Philippe d'Orléans, la représentation royale a du mal à transposer ce rôle féminin sur un prince du sang. Le Régent se trouve pris entre deux rôles, celui du roi et celui du patriarche de la maison d'Orléans, qui nécessite l'acquisition de richesses et de prestige.¹⁸² Or, ces intérêts vont à contresens de ceux de la Couronne puisque, selon la vision contemporaine, le roi n'est pas censé avoir d'intérêt particulier.¹⁸³ C'est justement parce que tout le royaume lui appartient qu'il ne se soucie pas de s'enrichir, et parce qu'il occupe les plus hautes fonctions politiques qu'il ne cherche pas à monter en grade, c'est-à-dire qu'il échappe à la culture de clientélisme qui règne à la Cour. Le roi n'est bon que parce qu'il n'a pas de raison d'être mauvais.¹⁸⁴ Mais avec le Régent, la possibilité de s'enrichir (« on le taxait d'avarice ») est bien réelle et, en cas de mort de Louis XV, Philippe d'Orléans aurait pu devenir roi.¹⁸⁵ La présence

¹⁷⁹ P. 141 Crawford.

¹⁸⁰ P. 167-8 Crawford

¹⁸¹ P. 167 Crawford

¹⁸² P. 173 Crawford

¹⁸³ P. 115 Engels

¹⁸⁴ P. 115 Engels

¹⁸⁵ P. 171 Prévost

des intérêts particuliers fait du Régent une espèce de roi-ministre qui s'occupe de son propre bien en même temps que de celui du royaume.

C'est l'image du Régent 'pratique', séparé complètement de toute considération symbolique, en conjonction avec la théorie du « cercle régénérateur » de la monarchie établie par Engels, qui a sans doute influencé son l'image péjorative persistante. Selon cette théorie, les contemporains voyaient l'état des affaires publiques comme lamentable, et le roi seul pouvait apporter un nouvel Age d'Or au royaume. Quand la politique du roi ne correspond pas aux attentes de ses sujets, les ministres et autres membres de l'entourage du roi sont blâmés, ce qui permet de garder intactes la vision idéalisée du roi et l'espérance d'un avenir meilleur.¹⁸⁶ De même, un processus de glorification du passé exalte les règnes précédents tout en les opposant au présent. L'imagerie royale bénéficie de cette glorification du passé qui dore rétroactivement le blason de la monarchie. Mais la transformation de l'image royale dépend fortement de l'aspect symbolique de l'imagerie royale, aspect qui n'est pas présent chez Philippe d'Orléans. Contrairement donc à son prédécesseur, Louis XIV, le Régent bénéficie peu ou pas de ces transformations posthumes de sa réputation. C'est au contraire le côté libertin, dans tous les sens du mot, qui est retenu par la postérité : il s'agirait d'une époque hédoniste qui se soucie d'avantage du pratique et du physique. Pourtant l'espoir d'un avenir meilleur est toujours présent dans la personne du roi, dans ce cas-ci dans celle du jeune Louis XV.

Les mises en fiction de la Régence ont donc participé au processus de désacralisation du récit officiel et de la personne du roi de diverses manières. La perpétuation de multiples points de vue dans le discours concernant le roi et sa politique est déjà en cours de réalisation pendant les années 1720 et l'œuvre de Prévost peut constituer un apport important en ce qui concerne la possibilité de donner voix à l'opinion populaire. Plus tard dans le siècle, le Régent servira de

¹⁸⁶ P. 116 Engels

symbole d'un monarque anti-absolutiste célébré pour avoir voulu freiner la tendance d'un pouvoir royal sans limites. Mais l'imagerie la plus poignante est sans doute la transformation de l'acte de la lecture grâce à l'incorporation progressive de la réalité contemporaine dans la fiction de l'époque. Libéré des liens de dépendance qui la caractérisaient au XVIIème siècle, elle permet la propagation de toute une multitude de conceptions du roi. C'est cette transformation qui aboutira à une vision du Régent qui comprend en même temps mythification et banalisation.

Conclusion

La Régence représente une période de transition pour la France qui voit en 1715 commencer le ‘court dix-huitième siècle’ alors que les traditions du Versailles de Louis XIV sont toujours fraîches dans l’esprit collective. Le choc entre tradition et ‘modernité’ est difficile pour la génération de jeunes écrivains qui publient leurs premières œuvres dans les années 1720, et la littérature devient le moyen essentiel pour tenter d’apporter de l’ordre à l’ambiguïté que représente la minorité de Louis XV. La critique du Régent est certes présente (accompagnée parfois de louanges), motivée par des transformations sociales, politiques et économiques importantes, mais c’est aussi le rapport à l’œuvre qui est visé. La relation du lecteur à la lecture ne comporte plus de liens de dépendance, et l’œuvre littéraire sera au contraire transformée par Montesquieu et Prévost pour devenir un lieu de partage et de débat qui existe en dehors de la propagande ‘officielle’. En effet, si les romans sont transposés en Orient, l’autre qui y est représenté n’est en fin de compte que le reflet de la France contemporaine dans le miroir révélateur tendu par l’auteur. Le portrait du Régent que nous lèguent ces auteurs représente donc une étude de cas importante concernant la mise en fiction du roi, et sans doute une étape importante dans la désacralisation royale, ce processus sur lequel se sont penchés tant d’études sur le dix-huitième siècle. Si la Régence représente une étape importante dans la transformation de l’image royale, n’oublions pas que c’est la désacralisation de la lecture qui a rendu possibles ces transformations. Même si, pour reprendre Chartier, les livres ne sont pas la cause des révolutions, l’espace littéraire participe toutefois à la reconfiguration de la politique et la lecture. Si les études importantes concernant la désacralisation du roi ont tendance à se focaliser sur la deuxième moitié du siècle, les romans à clés de la Régence représentent une étape tout à fait essentielle dans le développement de l’opinion personnelle grâce à une lecture désacralisée.

Bibliographie

Textes primaires à l'étude :

Lettres persanes, Montesquieu (1721)

Un roman épistolaire qui met en scène un séjour à Paris de deux nobles persans pendant la Régence. L'œuvre présente un portrait très complet de la société française de l'époque ainsi qu'une critique du système de Law et de la monarchie absolue.

Lettres de Xénocrate à Phérès, Montesquieu (1723)

Un portrait concis mais détaillé du Régent transposé à la Grèce antique et dressé sous la forme de quatre lettres. Une vision ambiguë du souverain qui souligne de nombreux contrastes dans sa personnalité sans pour autant l'épargner d'une vigoureuse critique.

Les aventures de Pomponius chevalier Romain, l'abbé Prévost (1724)

Un roman fantaisiste au ton léger qui accompagne son héros Pomponius à la lune où il apprendra de la bouche d'un bibliothécaire l'histoire transposée de la Régence et de « Relosan le magnifique ». Une vision essentiellement positive du Régent, à l'encontre des pamphlets et des chansons populaires.

Mahmoud le Gasnévide : histoire orientale, Jean François Melon (1729)

Un 'conte économique' où sont mis en avant les principes du système de Law à travers les péripéties de Mahmoud, seigneur oriental.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse, François-Vincent Toussaint (1745)

Une transposition orientale pure et simple de l'histoire de la Cour sous Louis XV, Philippe d'Orléans y figure à titre mineure.

Les Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans, Crébillon fils (1746)

Autre transposition du règne de Louis XV, cette fois-ci dans un royaume fictif africain. Si le roi est sévèrement critiqué, son prédécesseur est ici restitué en tant que monarque.

Textes secondaires :

Bernier, Marc André. « La Question du despotisme oriental en France sous le règne du sultan Zeokinizul. » *Tangence*, (65), 2001 Winter, 52-59.

Centre Aixois d'Etudes et de Recherches sur le Dix-huitième Siècle, comp. *La Régence*. Paris: Librairie Armand Colin, 1970. Print.

Certeau, Michel De., and Luce Giard. *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*. [Paris]: Gallimard, 2002. Print.

Chartier, Roger. *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris: Point Seuil, 2000.

Cornette, Joël. *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*. 5eme édition, revue et augmentée. Paris: Hachette Livre, 2008. Print.

Crawford, Katherine. *Perilous Performances: Gender and Regency in Early Modern France*. Cambridge, MA: Harvard UP, 2004. Print.

Darnton, Robert. *The forbidden best-sellers of pre-revolutionary France*. New York: W.W. Norton, 1995. Print.

Darnton, Robert. "Mademoiselle Bonafon and the Private Life of Louis XV: Communication Circuits in Eighteenth-Century France." *Representations*. 87.1 (2004): 102-24. Print.

Delon, Michel. *L'invention du boudoir*. Collection Grain d'orange. Paris: Zulma, 1999. Print.

Dufrenoy, Marie-Louise. *L'Orient romanesque en France, 1704-1789*. Montréal: Beauchemin, 1946. Print.

Engels, Jens Ivo "Dénigrer, espérer, assumer la réalité. Le roi de France perçu par ses sujets, 1680-1750 » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 50-3 juillet-septembre 2003. Print.

Farge, Arlette. *Subversive words: Public opinion in eighteenth-century France*. University Park, PA: Pennsylvania State University Press, 1995. Print.

Graham, Lisa. "Fiction, kingship, and the politics of character in eighteenth-century France." *Mystifying the monarch, studies on discourse, power, and history*. Ed. Jeroen Deploige and Ed. Gita Deneckere. Amsterdam: Amsterdam University press, 2006. Print.

Hartog, François. *Le miroir d'Hérodote, essai sur la représentation de l'autre*. Paris: Gallimard, 1980. Bibliothèque Des Histoires.

Hazard, Paul. *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*. Paris: Boivin et Cie, 1935.

Hurt, John Jeter. *Louis XIV and the Parlements, the Assertion of Royal Authority*. Manchester: Manchester UP, 2002. Print.

Ivo Engels, Jens. "Dénigrer, espérer, assumer la réalité. Le roi de France perçu par ses sujets, 1680-1750." *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. 50.3 (2003): 96-126. Print.

Kaiser, Thomas E. "Money, Despotism, and Public Opinion in Early Eighteenth-Century France: John Law and the Debate on Royal Credit." *The Journal of Modern History* 63.1 (1991): 1. Print.

Leborgne, Erik. "Le Régent et le Système de Law vus par Melon, Montesquieu, Prévost et Lesage." *Féeries* 3 (2006): 105-35. 4 May 2007. Web. 6 Nov. 2011.

Le Roy Ladurie, Emmanuel. *The Ancien Régime: a History of France, 1610-1774*. Oxford, OX, UK: Blackwell, 1996. Print. A History of France.

Lilti, Antoine. *Le monde des salons: Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIème siècle*. Paris: Fayard, 2005. Print.

Lynch, Lawrence. *Eighteenth Century French Novelists and the Novel*. York, SC USA: French Literature Publications Company, 1979. Print.

Martin, Henri-Jean, Roger Chartier, et Jean-Pierre Vivet, ed. *Histoire de l'édition française Vol. 2: Le livre triomphant 1660-1830*. Paris: Promodis, 1984. Print.

May, Georges. *Le Dilemme du Roman au XVIIIème Siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1962.

Mercier-Faivre, Anne-Marie. « Une Lecture fantasmagorique de la Gazette d'Amsterdam au temps des Lettres persanes (1720-1721): Le Cas du despotisme oriental. » in *Enlightenment, revolution and the periodical press*, Hans-Jürgen Lüsebrink and Jeremy Popkin eds. Voltaire Foundation, 2004.

Meyer, Jean. *La vie quotidienne en France au temps de la Régence*. Paris: Hachette littérature, 1979. Print.

Pardailhe-Galabrun, Annick. *La naissance de l'intime: 3000 foyers parisiens, XVIIème-XVIIIème siècles*. Paris: Presses Universitaires de France, 1988. Print.

Petitfils, Jean-Christian. *Le Régent*. Paris: Le Grand Livre Du Mois, 2006. Print.

Reynaud, Denis, and Chantal Thomas. *Le Régent, entre fable et histoire*. Paris: CNRS Editions, 2003. Print.

Richardt, Aimé. *La Régence (1715-1723)*. Paris: Tallandier Editions, 2003. Print.

Sarrazin, Véronique. "Lectures politiques des almanachs au XVIIIe siècle." *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*. Ed. Pierre Rétaf and Ed. Henri Duranton. Saint-Etienne: Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999. Print.

Sgard, Jean *Prévost romancier*. Paris : Jose Corti 1968. Print.

Venturi, Franco. "Oriental Despotism." *Journal of the History of Ideas* 24.1 (1963): 133-42. Print.